

15^e

LE 15^e JOUR DU MOIS

MENSUEL DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE
OCTOBRE 2016 - 257



bpost
PB-PP
BELGIË(N) - BELGIQUE
Bureau de dépôt Liège X
Editeur responsable :
Annick Comblain
Place de la République française
41 (bât. 01)
4000 Liège
Périodique
P. 102 039
Le 15^e jour du mois
Mensuel
sauf juillet-août



RÉFUGIÉS CLIMATIQUES

PAGES 2 ET 3

L'Observatoire Hugo
a l'ambition de décrire les mouvements de populations
dus aux dégradations de l'environnement, de conseiller
les autorités publiques et d'informer les citoyens.
Première manifestation : la Conférence Hugo avec,
le 3 novembre, un exposé de Nicolas Hulot.

PAGES 12 ET 13

4 QUESTIONS À

Michaël Dantinne, sur le Centre d'étude sur le terrorisme et la radicalisation

PAGE 16

VACCINS VÉTÉRINAIRES

Le Pr Alain Vanderplasschen, lauréat du prix GSK

PAGE 24

ENTRE 4 YEUX

L'économie collaborative

OBSERVATOIRE HUGO

Scruter les transformations de l'environnement et ses conséquences sociales

À l'initiative de François Gemenne, chercheur qualifié au FNRS, la première "Conférence Hugo. Environnement, migration et politiques" se tiendra, au début du mois de novembre, à l'université de Liège. Avec, Nicolas Hulot en invité de marque.

faculté des Sciences, au sein de l'unité de recherche "Sphères". La Conférence Hugo est en quelque sorte son acte de baptême.

FUIR LES CALAMITÉS

Depuis 2008, chaque année, 26 millions de personnes dans le monde quittent leur campagne, leur village, leur pays à cause de catastrophes naturelles dont 85% sont de nature climatique (inondations, sécheresses, etc.). Et ces données ne tiennent pas compte des dégradations lentes de l'environnement, comme la hausse du niveau de la mer. Le phénomène est vraiment majeur.

« Selon les géologues, explique François Gemenne, nous sommes entrés depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale dans l'ère de l'Anthropocène, soit l'"âge des humains", nouvelle ère géologique dans laquelle les humains sont à la fois la première force de transformation de la planète et les premières victimes de cette transformation. En résumé, nous transformons la Terre et la Terre nous transforme. À nous de résoudre l'équation. »

Dire que la problématique est devenue une pré-occupation essentielle des gouvernements et des organisations internationales est un euphémisme. En 2015, 110 gouvernements ont adopté à Genève un agenda international de protection des migrants environnementaux (dans le cadre de l'initiative Nansen) et les autorités publiques réclament des analyses fouillées de la situation afin de prendre les décisions pertinentes.

Du côté de la recherche, ce domaine d'étude à la croisée des études migratoires et environnementales a connu un véritable essor. « De plus en plus d'initiatives collectives s'organisent, notamment autour de la constitution de bases de données, relève François Gemenne. Et l'équipe de l'ULg, précurseur en la matière, a maintenant acquis une visibilité internationale. Les chercheurs mènent actuellement plusieurs recherches sur le terrain, en Afrique de l'Ouest, en Asie du Sud et du Sud-Est, dans le Pacifique Sud. La création de l'Observatoire Hugo entend transformer cette dynamique en une unité de recherche pérenne. À l'ULg, sept chercheurs, venus des sciences sociales et des sciences de l'environnement, travaillent déjà sur ces thématiques et l'équipe a vocation à grandir. Nous traitons de sujets qui vont des politiques migratoires aux politiques foncières, de l'immobilité forcée aux retours imposés en zones contaminées autour de Fukushima, par exemple. » L'équipe liégeoise collabore depuis plusieurs années déjà aux projets européens "Helix" – avec l'étude des conséquences d'une hausse des températures de 4 degrés, voire 6 degrés – et "Meclep" qui envisage les conséquences environnementales des migrations et plus seulement leurs causes. Deux thèmes qui démontrent à l'envi que les approches émanant des sciences et des sciences sociales s'entrecroisent et se conjuguent afin de proposer une expertise complète.

« Les climatologues s'intéressent pour le moment à la notion de seuil de rupture (tipping point), c'est-

A "CONFÉRENCE HUGO" –

du nom de Graeme Hugo, pionnier dans l'étude des migrations environnementales, décédé en 2015 – aura lieu à l'université de Liège, les 3, 4 et 5 novembre prochains. Véritable coup d'envoi de l'Observatoire Hugo et de l'Association scientifique internationale sur l'étude des migrations environnementales, ce premier congrès jouit déjà d'un bel enthousiasme : pas moins de 250 propositions de communication ont été soumises et les inscriptions affluent... Il faut dire qu'il s'agit d'une "première". L'Observatoire Hugo est en effet la première structure au monde consacrée exclusivement à la thématique des migrations environnementales. Il est situé à l'université de Liège, en



Les Turkana, semi-nomades, sont confrontés plus que jamais à la raréfaction de l'eau

Roger Job. Turkana. Les premiers derniers hommes, Musée de la photographie, Charleroi, 2010.

à-dire au moment où le climat basculera d'un état à l'autre, poursuit François Gemenne. Si la température augmente de plus de 2 degrés, il est possible que certains seuils de rupture soient franchis, ce qui ferait basculer le climat de façon irréversible... Quelles en seraient les conséquences sociales ? Comment le concept du "point de rupture" se traduit-il en sciences sociales ? On sait que, sous l'influence d'un changement climatique majeur, une société peut basculer. Quelle politique faut-il mettre en œuvre pour l'éviter ? Pour apporter des réponses crédibles à ces questions, une approche interdisciplinaire est impérative. »

MODIFIER LE REGARD

Pendant longtemps, les mouvements de population ont été appréhendés comme des catastrophes humanitaires. Certes, lorsqu'ils se déroulent dans l'urgence d'un tsunami par exemple, ces déplacements sont le fait de populations survivantes, victimes involontaires d'une catastrophe naturelle. Mais pour certaines personnes, le départ est une opportunité. Plusieurs études réalisées à l'ULg montrent en effet que les mouvements de populations peuvent être de véritables stratégies. Au Kiribati, petit État du Pacifique confronté à une inexorable montée des eaux, le gouvernement encourage l'émigration "préventive" et a instauré des formations afin que la population puisse plus facilement trouver un emploi à l'étranger. Une méthode éloignée des "plans d'évacuation" mais qui provoque, en douceur, un transfert des habitants. « Dans le cas de dégradation des sols, autre exemple, le départ d'une partie de la population peut s'avérer positif : le stress hydrique sur le village diminue et les familles peuvent diversifier leurs revenus. La migration est alors une forme d'adaptation, une réponse des populations aux nouvelles conditions climatiques. Ce phénomène est constaté notamment à travers des migrations saisonnières, entre les campagnes et les villes », explique François Gemenne.

Comment faire alors pour que les déplacements de populations soient non plus appréhendés comme un échec mais comme une stratégie d'adaptation ? C'est une des ambitions de l'Observatoire Hugo : apporter des éléments de réponse aux décideurs politiques et informer le débat public. Pour cela, l'équipe pourra s'appuyer sur de nombreux partenariats développés ces dernières années avec l'Organisation internationale pour les migrations, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés ou encore la Banque mondiale.

« S'il faut donner des informations aux décideurs, il faut aussi s'adresser aux simples citoyens, conclut François Gemenne. On le voit sur le terrain : les recherches de Pierre Ozer (faculté des Sciences), par exemple, montrent que des décisions personnelles sont

prises en fonction des perceptions de l'environnement alors que la réalité peut être différente, voire opposée. Nous devons en tenir compte dans nos analyses et un effort doit être porté sur l'information des populations. »

La Conférence Hugo donnera la parole à plusieurs orateurs de haut vol : citons notamment la présence de Barbara Harell-Bond (Oxford), de Saskia Sassen (Columbia), d'Éric Lambin (UCL, Stanford), de Richard Betts (Exeter) et de Bill McKibben (350.org).

L'occasion de rassembler la communauté de recherche qui travaille sur ces sujets et de faire le point sur l'état des connaissances juste avant la COP22 de Marrakech. Mais aussi de lancer l'Association scientifique internationale sur l'étude des migrations environnementales qui sera hébergée à l'ULg, avant de préparer un certificat d'études européen et une école d'été, à partir de 2019.

Patricia Janssens

Conférence Hugo

Les 3, 4 et 5 novembre, à l'université de Liège et au Théâtre de Liège, place du 20-Août, 4000 Liège.

☛ informations et inscriptions sur www.events.ulg.ac.be/hugo-conference

Conférence de Nicolas Hulot



FNH

Le jeudi 3 novembre à 18h30, au Théâtre de Liège, place du 20-Août 7, 4000 Liège.

Entrée gratuite.

☛ informations et inscriptions sur www.events.ulg.ac.be/hugo-conference

Conférence de François Gemenne



J.-L. Wertz

François Gemenne donnera une conférence intitulée "L'Anthropocène et ses victimes : la question des réfugiés climatiques" dans le cadre des Grandes Conférences liégeoises, le 15 décembre à 20h au Palais des congrès, esplanade de l'Europe, 4020 Liège

Contacts : réservations, Office du tourisme, tél. 04.221.92.21, site www.gclg.be



SOMMAIRE 257

À LA UNE

L'OBSERVATOIRE HUGO est lancé 2-3

OMNI SCIENCES

LES ÉTUDES D'INGÉNIEUR ont la cote	4-5
L'OPINION, signée Lucien François	5
LA CLÉ, hôpital psychiatrique de jour	6
CARTE BLANCHE à Fabienne Kefer	7
PARS-EN-THÈSE, un séminaire pour les chercheurs	8
TRAPPIST au Maroc	8
QUESTION d'atmosphère	9
VAPOTER nuit à la santé ?	10
MALADE comme un chien	11

4 QUESTIONS À

MICHAËL DANTINNE : le Centre d'étude sur le terrorisme et la radicalisation 12-13

ALMA MATER

QUI EST-CE ? Sonia Wanson	14
NOUVELLE CHARTE des valeurs	15
PRIX GSK pour le Pr Alain Vanderplasschen	16
YOUSPACE à l'ULg	17

UNIVERS CITÉ

FLAMINGO éditions	18
PRIX de Monaco pour Vinciane Despret	19

FUTUR ANTÉRIEUR

LES 30 ANS de l'ADG	20
SECONDE JEUNESSE pour le Val-Benoît	21

RÉTRO VISION

ÉCHO : l'ULg dans les médias	22
------------------------------	----

MICRO SCOPE

ZOOM sur Liege Creative	23
-------------------------	----

ENTRE 4 YEUX

L'ÉCONOMIE collaborative	24
--------------------------	----

Certes, on n'en est pas à devoir construire de nouveaux amphithéâtres, mais la faculté des Sciences appliquées (ingénieur civil, ingénieur architecte et ingénieur informaticien) connaît, une belle augmentation des primo-inscriptions, laquelle était déjà notée l'an dernier. Quelles sont les raisons de ce nouveau succès ? L'omniprésence de la technologie dans la vie quotidienne (surtout), la conjoncture actuelle (un peu) ainsi que les actions de sensibilisation (beaucoup). Le point sur le campus.

FILIÈRE EN

Intérêt grandissant pour le métier d'ingénieur

A



U QUARTIER POLYTECH DU SART-TILMAN, en cette mi-septembre, le doyen Pierre Wolper se réjouit du nombre à la hausse de primo-inscrits au sein de la faculté des Sciences appliquées. Une tendance un peu générale car, selon le professeur, nous vivons actuellement une période au cours de laquelle l'évolution technologique est incroyablement rapide. « Or, les jeunes se rendent compte que la science, omniprésente, influence grandement la société et ils sont convaincus de pouvoir jouer un rôle majeur dans la transformation de leur vie quotidienne, remarque-t-il. À Stanford, où j'ai réalisé

ma thèse, les choix dominants chez les étudiants depuis plusieurs années sont l'informatique et les sciences appliquées, davantage que les sciences humaines. » Et de poursuivre en affirmant constater que, souvent, ces tendances apparaissent chez nous avec un certain décalage, même si c'est de façon moins marquée.

Détenir un diplôme d'ingénieur, c'est trouver à coup sûr un emploi. D'autant que le secteur connaît une certaine pénurie relayée par des fédérations d'entreprises, comme Agoria ou Essencia. « Certaines entreprises viennent directement frapper à notre porte et embauchent parfois un étudiant qui n'a pas encore le

précieux sésame en poche », se réjouit le Doyen. Autre message fort : celui de cette entreprise du Brabant wallon, leader sur le marché de la protonthérapie, qui annonce vouloir engager 400 ingénieurs en 2016... « C'est très encourageant, cela représente plus du tiers des diplômés en Fédération Wallonie-Bruxelles. » Le tissu industriel wallon, composé principalement de PME performantes, est également un facteur qui peut inciter les jeunes à s'orienter vers la filière ingénieur, jeunes qui sont de plus en plus conscientisés, notamment au travers d'initiatives telles que le Printemps des sciences.

Malgré ce contexte plutôt positif, les études d'ingénieur, toujours largement dominées (80%) par les garçons, souffrent encore d'une image austère, parfois stéréotypée, consolidée par l'existence d'un examen d'admission que le Doyen présente comme « une épreuve bien utile qui permet d'accueillir dans une ambiance constructive de coopération des étudiants motivés ».

Ces études encore mal connues ne se limitent pas à des cours de mathématique, de physique ou de chimie, même si ces matières en restent le socle : « Notre objectif consiste à donner aux étudiants les clés nécessaires à la résolution de problèmes technologiques, toutes orientations confondues : de la chimie au spatial. Nous sommes une Faculté professionnalisante qui forme les acteurs du progrès technologique et j'en suis fier », affirme Pierre Wolper qui note que les progrès de la médecine sont, aujourd'hui, tant le fait des médecins que des ingénieurs.

PRÉPARATION ET SUIVI DES ÉTUDIANTS



Le Pr Eric Delhez, vice-doyen à l'enseignement de la faculté des Sciences appliquées, suit de près les étudiants inscrits en bachelier. Il a également mis sur pied un programme d'accompagnement des élèves du secondaire désireux de se préparer à l'examen d'admission aux études d'ingénieur.

Le 15^e jour du mois : Vous avez établi des liens avec le secondaire ?

Eric Delhez : Depuis longtemps ! Nous avons souhaité renforcer notre collaboration avec les professeurs de mathématiques du secondaire, notamment, afin de faire le point sur le niveau de l'examen d'admission qui, je le rappelle, est une évaluation externe balayant les acquis des trois dernières années. Cet échange est fondamental, car nous ne disposons pas de relai naturel au sein des écoles secondaires : il n'y a pas, sauf cas fortuit, de professeur ingénieur, la plupart d'entre eux étant des licenciés en mathématiques ou en sciences. Nous voulons être complémentaires de nos collègues en organisant des cours préparatoires à cet examen d'entrée.

Le 15^e jour : À partir d'aujourd'hui, vous proposerez aussi des cours préparatoires tout au long de l'année à destination des rhétoriciens...

É.D. : En effet, dès la mi-septembre et jusqu'au début avril, pendant 18 matinées, nous réviserons des notions mathématiques (algèbre, géométrie, analyse, trigonométrie). Il n'est pas question d'empiéter sur les écoles qui organisent une 7^e année "spéciale math" qui s'adresse à des élèves qui ont besoin de se réorienter, mais plutôt de proposer un accompagnement aux rhétoriciens qui ne peuvent profiter d'un tel support dans leur environnement habituel. À ce jour (le 15 septembre), 55 élèves sont déjà inscrits. Ils seront pris en charge et encadrés par des étudiants de la faculté des Sciences appliquées.

Le 15^e jour : Et pour les étudiants en bachelier ?

É.D. : Nous tentons d'améliorer de manière continue le système mis en place. Je suis convaincu qu'au sein de la Faculté le corps professoral témoigne d'un vrai respect à l'égard de l'étudiant. Cela se traduit par exemple lors de l'élaboration de la grille horaire où nous nous efforçons de proposer un horaire cohérent sans temps mort inutile, d'assurer un équilibre entre exposés théoriques et travaux pratiques ou encore de ne pas envoyer les étudiants d'un bout à l'autre du campus à chaque changement de cours. Nous avons également conçu un logiciel qui permet d'optimiser la grille d'examens et qui tient compte des quelque 600

programmes et horaires individuels des 1100 étudiants de la Faculté.

Par ailleurs, nous mettons un point d'honneur à remettre, tout au long de l'année, un *feedback* à l'étudiant. Pour mes cours d'analyse et d'algèbre, à la fin de chaque chapitre, j'organise des évaluations formatives en soumettant un énoncé original tel que l'étudiant pourrait en recevoir à l'examen. Il retourne chez lui, s'organise comme il l'entend, résout le problème et nous le corrigeons ensemble, suivant les mêmes critères qu'à l'examen. Autre exemple : en chimie, les étudiants se corrigent mutuellement de sorte que chacun a un regard critique sur son condisciple. Ces initiatives contribuent à mettre l'étudiant en confiance et à se situer par rapport aux attentes des enseignants.

Le 15^e jour : Le succès est-il au rendez-vous ?

É.D. : Oui. On observe des taux de réussite de l'ordre de 60 %, ce qui, je crois, est très satisfaisant. Je vois davantage en cet accompagnement un soutien qu'une remédiation à l'échec car je n'aime pas ce mot : je préfère parler de suivi et de *feedback* qui permettent d'adoucir la transition entre les deux niveaux d'enseignement, secondaire et universitaire.

➡ informations sur www.facsu.ulg.ac.be/coursprepaadmission

POINTE

Coraline Brach - 3^e Pub-ACA-Sup Liège

À VOTRE AVIS

QUE PENSEZ-VOUS
DE L'ACCOMPAGNEMENT
DES ÉTUDIANTS?

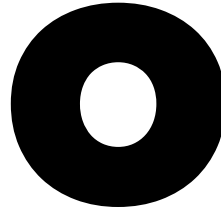
En juin dernier, Romain Compagnie a réussi les cours de la première année du bac en ingénieur civil. Il a réellement apprécié l'accompagnement mis en place par le Pr Éric Delhez. « *Toutes ces mesures dynamisent la Faculté. Elles créent un climat serein, sans compétition, comme on peut la connaître ailleurs, et elles favorisent l'entraide* », estime-t-il. S'agissant du programme préparatoire à l'examen d'entrée proposé le samedi, Romain Compagnie est d'avis qu'il permettra aux élèves du secondaire d'appréhender plus facilement la matière qui leur sera enseignée l'année suivante.

D'ailleurs, à la suite de ses bons résultats, il a été retenu par le Pr Delhez pour donner quelques-uns de ces cours. « *J'ai accepté immédiatement et, tout comme pour les autres étudiants, je me suis vu assigner une matière, en l'occurrence la trigonométrie et l'analyse, à expliquer durant trois séances. J'espère pouvoir transmettre mes connaissances avec enthousiasme*, confesse-t-il. Car, c'est vrai, le niveau de connaissances varie très fort d'une école secondaire à l'autre et il est vraiment indispensable de disposer de bonnes bases parce que l'enseignement universitaire reste très théorique. »

Pages réalisées par Pierre Demoitié

L'OPINION DE
LUCIEN FRANÇOIS

Raymond François

PHILOSOPHIE
MORALE,
MORALE CIVIQUE

ON SEMBLE AVOIR ENFIN COMPRIS

qu'il importait que tous les élèves (et non plus seulement ceux qui ne suivent aucun cours de religion) soient formés à réfléchir de manière critique sur les problèmes moraux et

les différentes options – sans exclure les religieuses – proposées pour les concevoir et les résoudre. Il me paraît aller de soi qu'un cours obligatoire d'introduction à la philosophie morale doit être organisé à cette fin d'une manière uniforme et impartiale, et n'imposer à l'élève aucun jugement de valeur, quel que soit l'engagement personnel du professeur. Une société démocratique ne dicte pas de catéchisme. Cependant cette règle devrait connaître une exception pour le domaine particulier de la morale civique, autrement dit des devoirs moraux qui incombent à chacun de nous en tant que citoyen (je ne parle pas ici de la nécessité de s'instruire du système des institutions de la Belgique, assez étranger à la morale et devenu si complexe que seul un cours d'histoire permettrait de le comprendre).

Est-il raisonnable qu'un État qui se respecte renonce, sous le prétexte qu'il se veut pluraliste, à faire enseigner, dans les écoles qu'il finance, une doctrine officielle justifiant et recommandant à chacun d'observer, par-dessus ses tendances politiques ou religieuses, les devoirs qu'implique notre coexistence sur un mode étatique et démocratique ? Ces devoirs civiques sont, par exemple, d'accepter que force reste à la loi, même si l'on fait campagne pour que celle-ci soit changée ; d'apprendre à combattre pour ses idées et ses intérêts sans exercer de contrainte physique sur qui que ce soit ; de respecter, non pas toute opinion d'autrui, mais la liberté d'autrui d'exprimer des opinions même non respectables ; etc. La presse et les réseaux sociaux montrent assez combien l'ignorance et la confusion règnent sur ces questions fondamentales. Or la démocratie n'est viable que dans une population de démocrates ; rien ne sert de l'instituer si l'on néglige ensuite de la refonder par l'instruction publique dans l'esprit des générations successives.

La difficulté est que le programme et les professeurs, qui pour bien faire doivent parler de morale en général de manière surplombante et non engagée, devraient en revanche, sur le chapitre de la morale civique, changer de ton, devenir normatifs et prendre parti. Acrobatie dont tout intellectuel doit être capable, mais qui ne peut s'adresser avec succès qu'à des esprits plus exercés que ne l'est d'ordinaire celui de jeunes élèves. Il serait donc peut-être plus sage de confier l'exhortation au civisme, non au cours général, mais à des conférences auxquelles les élèves seraient tenus d'assister et dont l'auteur apparaîtrait en qualité d'intervenant spécialement désigné à cet effet par les pouvoirs publics, pour affirmer notamment la suprématie des devoirs du citoyen – à commencer par celui de respecter les libertés constitutionnelles d'autrui – par rapport à tout système de croyances et de convictions qui pourrait être invoqué pour les méconnaître. Le cours général d'introduction à la philosophie morale pourrait donc, pour sa part, s'en tenir d'un bout à l'autre avec une totale liberté d'esprit à un examen historique et critique des différentes thèses. La distinction de ces deux points de vue – celui, politique au sens le plus élevé du terme, des valeurs fondamentales qui s'imposent à tout citoyen et celui, philosophique, de l'examen librement critique – est essentielle.

Lucien François

professeur émérite de l'ULg (faculté de Droit)



Sculpteurs : Philippe Origena et Michel Mouvet

LA CLÉ

Approche psychiatrique d'avant-garde

BOULEVARD DE LA CONSTITUTION, adossé à la polyclinique Brull, l'hôpital de jour universitaire La Clé accueille une trentaine de patients du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h, un rythme scolaire qui reprend, rassure ou recadre pour des personnes souffrant de diverses pathologies – dépres-

sion, troubles anxieux, troubles psychosomatiques, schizophrénie, *burn-out*, addictions. Sur la pelouse qui jouxte l'entrée, une sculpture verticale surmontée d'une silhouette animale composite figure un trou de serrure. « *C'est un peu notre statue de la Liberté à nous* », s'enthousiasme le Pr Jean-Marc Triffaux, directeur de l'institution. Le symbole renvoie en creux – comment le dire autrement ? – au nom de l'hôpital, baptisé « La Clé » par son fondateur, le Pr Jean Bertrand, sans que ce dernier ait jamais consenti à la moindre exégèse à propos de cette trouvaille. Énigme à double tour donc.

SANS LIT

En 1969, Jean Bertrand est alors le jeune assistant du Pr Maurice Dongier, psychiatre et psychanalyste français, qui lui souffle l'idée de ce projet en provenance de Montréal, où il s'est formé. Dans un contexte où la logique résidentielle est encore largement dominante en psychiatrie, la formule d'une hospitalisation « sans lits », où les patients pourraient réintégrer leur domicile le soir, est pour le moins avant-gardiste. « *Le Pr Dongier n'a passé que quelques années au sein de l'université de Liège – entre 1963 et 1971 –, mais il a considérablement marqué de son empreinte la psychiatrie liégeoise et internationale. Il faut se rappeler qu'à l'époque, c'est le recteur Marcel Dubuisson qui est allé le chercher proactivement à Marseille, ce qui n'est tout de même pas courant* », raconte Jean-Marc Triffaux. Maurice Dongier inaugura à l'ULg la charge en psychologie médicale, chaire dont le Pr Triffaux est aujourd'hui titulaire. La psychologie médicale, née à l'époque des premières transplantations cardiaques, s'intéresse au lien entre le corps souffrant et la réaction psychique par rapport à la maladie. Elle comprend tout ce qui est de l'ordre de la psychologie en médecine et est donc utile à toutes les spécialités. Comment, par exemple, annoncer un diagnostic de maladie grave à un patient ?

Murs colorés, couloirs étroits, salles lumineuses et petit jardin : l'aménagement des locaux de La Clé se veut « cocoon », loin d'un environnement hospitalier austère qui pourrait laisser entendre que l'heure est grave. Poterie, *scrapbooking*, atelier d'écriture, expression corporelle, pleine conscience, sport, etc. : le programme des activités se compose à la carte. « *Mais attention*, tient à préciser Jean-Marc Triffaux, *ce n'est pas de l'occupationnel. La thérapie institutionnelle permet un véritable travail thérapeutique avec comme objectif la reprise d'une acti-*

tivité à la sortie de l'hôpital. » D'une durée moyenne de six semaines – mais pouvant aller jusqu'à trois mois –, le séjour se veut une voie vers la réinsertion socioprofessionnelle pour des personnes qui sont en général enfermées dans un profond isolement.

ET SANS DIVAN

Quant au travail thérapeutique, il repose prioritairement sur une grille de lecture psychanalytique, ce qui fait dire au Pr Triffaux qu'on pratique ici, outre une hospitalisation sans lit, « une psychanalyse sans divan ». « *Psychanalyse et hôpital de jour sont dès le départ extrêmement liés. Nous prenons en compte les réactivations de transferts qui se produisent entre les patients et l'équipe soignante : nous essayons de les utiliser pour permettre au patient d'évoluer et de tirer profit de la dynamique du groupe, qui est un véritable laboratoire émotionnel* », poursuit le psychiatre. Or, si l'hospitalisation de jour – moins stigmatisante, moins désocialisante mais aussi moins coûteuse – suscite aujourd'hui un regain d'intérêt en Belgique et ailleurs, une telle approche psychodynamique est désormais concurrencée par les méthodes cognitivo-comportementales. « *Je pense qu'aujourd'hui, nous n'avons aucun intérêt à cloisonner les approches thérapeutiques. Que du contraire, l'approche éclectique et intégrative est à favoriser. Maurice Dongier était psychanalyste, mais il s'intéressait beaucoup aux apports des recherches sur le cerveau* », commente à ce propos Jean-Marc Triffaux.

Reflet de cette vertueuse posture, la soirée d'hommage du 17 octobre au Pr Dongier, disparu en 2015, réunira côte à côte le neuroscientifique Steven Laureys, qui fera une communication sur « méditation et neurosciences », et le psychanalyste Serge Tisseron, qui livrera une réflexion sur les liens entre « empathies et virtuel ». Histoire de suggérer qu'il y a, dans la psyché, autant de clés que de portes.

Julie Luong

Soirée d'hommage au Pr Dongier

Le lundi 17 octobre, à 18h45, à la Salle académique, place du 20-Août 7, 4000 Liège.

Contacts : tél. 04.342.65.66, courriel i.izzi@skynet.be

JOURNÉES INTERNATIONALES

Favoriser la mobilité des étudiants

DÉPUIS 30 ANS, l'ULg offre la possibilité à ses étudiants d'effectuer un séjour à l'étranger pendant leurs études. Avec des formes diverses (stage, cours), les Facultés proposent des séjours de formation académique ou pratique en Europe... et ailleurs ! Une occasion d'apercevoir d'autres formes pédagogiques et de parcourir le monde. Ces séjours renforcent les capacités d'adaptation interculturelle ou disciplinaire, et elles apportent des compétences linguistiques et transversales supplémentaires aux étudiants, utiles à leur évolution personnelle et professionnelle.

Ces échanges sont donc au cœur du projet de l'ULg. L'équipe des relations internationales, en partenariat avec les Facultés, propose de rencon-

trer les candidats au départ sur ce thème pendant trois journées, les 15, 16 et 17 novembre : elles sont ouvertes à tous les étudiants de l'ULg.

- À Gembloux Agro-Bio Tech, le mardi 15 novembre de 12 à 14h, Espace Senghor, passage des Déportés 2, 5030 Gembloux.

- À Liège, au centre-ville, le mercredi 16 novembre, de 12 à 14h, dans le hall d'entrée, place du 20-Août 7, 4000 Liège.

- Au Sart-Tilman, le jeudi 17 novembre de 12 à 14h, au restaurant universitaire (bât. B62), quartier Agora, 400 Liège.

Contacts : courriel mobil.out@ulg.ac.be, site www.ulg.ac.be/international

CARTE BLANCHE À FABIENNE KÉFER

LE PORT DE VÊTEMENTS
ET SYMBOLES RELIGIEUX
SUR LES LIEUX DE TRAVAIL

L Y A QUELQUE TEMPS, une entreprise de la région d'Anvers est entrée en conflit avec une de ses travailleuses, réceptionniste, qui, après une occupation de trois ans sans être voilée, avait décidé de porter désormais un *hijab* au travail en dépit de l'interdiction, faite par l'employeur, d'arborer sur le lieu de travail des signes de convictions politiques, philosophiques ou religieuses. Le licenciement qui s'en est suivi n'a pas été jugé discriminatoire par la Cour du travail : tous les travailleurs ont été soumis à la même règle ; l'employeur ne s'est pas montré plus tolérant à l'égard de salariés d'une religion ou d'une conviction particulière. La polémique a été portée devant la Cour de justice de l'Union européenne, qui devra prochainement décider si un tel règlement d'entreprise est compatible avec le droit européen anti-discrimination.

Depuis une dizaine d'années, des conflits de ce genre surgissent régulièrement dans des termes plus ou moins similaires. Pourquoi ? Pendant longtemps, le droit et les habitudes religieuses s'accordaient largement. Des traces visibles peuvent être observées notamment dans la réglementation des jours de repos (dimanche et jours fériés). Cette harmonie s'est estompée au fil du temps, à la fois en raison d'une régression importante de la pratique de la religion catholique romaine, de l'émergence de mouvements religieux récents et de l'immigration de travailleurs de confession musulmane. Cette hétérogénéité fait naître des questions nouvelles.

Que répond le droit aujourd'hui ?

La liberté de religion est l'une des assises d'une société démocratique. Elle est essentielle pour les croyants mais aussi pour les athées, les agnostiques, les sceptiques ou les indifférents*. À ce titre, elle est consacrée par notre Constitution et par la Convention européenne des droits de l'homme,

notamment. En outre, une loi du 10 mai 2007 transposant une directive européenne interdit les discriminations fondées sur les convictions religieuses ou philosophiques. Mais d'un autre côté, la pratique religieuse en public peut léser les droits d'autrui. Elle peut dès lors subir des restrictions en vue d'une conciliation des intérêts en présence. Comme dans bon nombre de pays européens, il n'existe pas en Belgique de texte légal réglementant le port de vêtements et symboles religieux dans les entreprises. C'est donc la jurisprudence qui est conduite à tracer les limites des droits des uns et des autres.

Les possibilités de restriction varient selon le contexte. Elles peuvent être plus sévères à l'égard des fonctionnaires, parce qu'ils reflètent la neutralité des services publics ; l'interdiction des symboles religieux est donc facilement admise par les juges lorsqu'elle concerne les enseignants des écoles officielles ou le personnel administratif d'un service public. Les choses sont plus nuancées lorsqu'il s'agit d'entreprises du secteur privé. Des codes vestimentaires sont inspirés par des motifs variés : l'hygiène, en particulier en milieu hospitalier, la fonction du travailleur, les droits des autres membres du personnel et des clients, qui doivent être mis à l'abri d'un prosélytisme abusif ou protégés plus spécialement en raison d'une certaine fragilité, un intérêt de l'employeur pour l'égalité des genres, le souci de la paix sociale, etc.

L'intérêt commercial de l'employeur est souvent mis en avant. Une politique de neutralité décidée dans le but d'afficher une certaine image de marque peut constituer une justification admissible mais ne l'emporte pas nécessairement sur la liberté de religion du personnel ; il faut notamment qu'elle soit justifiée par des motifs raisonnables reposant sur des arguments solides. Une politique de neutralité raisonnable clairement annoncée dans l'en-

treprise avant la naissance du conflit, par exemple par son inscription au règlement de travail, pourra souvent justifier, dans la jurisprudence belge, le licenciement d'une travailleuse refusant de travailler sans voile. À l'inverse, si sa politique est floue, l'employeur prouvera difficilement que son interdiction est dépourvue de toute intention d'empêcher l'exercice de la liberté religieuse. Il est essentiel par ailleurs que le désir de neutralité soit sincère et ne soit pas artificiellement invoqué pour maquiller l'intolérance à l'égard de certaines religions.

Aujourd'hui, la Cour de justice de l'Union européenne est saisie pour arbitrer le conflit anversois. Elle devra en même temps trancher un second litige, français celui-ci. Il concerne une travailleuse, ingénieur d'études, licenciée parce qu'elle refusait de travailler non voilée dans les locaux d'un client ; ce client manifestait un tel souhait en raison de la gêne ressentie par certains de ses collaborateurs.

Les décisions à prendre par la Cour de justice sont attendues pour la fin de l'année. Diversité et intégration sont au cœur de la polémique. La Cour devra décider comment concilier deux droits jugés fondamentaux par diverses normes européennes : d'une part, la liberté d'entreprendre, qui donne à l'entreprise le droit de se choisir une image de marque, que ce soit pour maximiser son profit ou pour une autre raison ; d'autre part, l'égalité religieuse, le droit de ne pas être discriminé parce que l'on adhère à une religion et qu'on la pratique publiquement.

Fabienne Kéfer

professeur de droit du travail à la faculté de Droit, de Science politique et de Criminologie de l'ULg

* Cour eur. d. h., *Kokkinakis c. Grèce*, 25 mai 1993.

EN 2 MOTS

COOPÉRATION INTERNATIONALE

La faculté des Sciences humaines et sociales organise une **formation en développement et coopération internationale à horaire décalé** sanctionnée par un certificat. Séance d'information le samedi 12 novembre à 10h, au séminaire 10 en faculté de Droit (bât. B31), sur le campus du Sart-Tilman.

☛ inscriptions à la séance d'informations : courriel Gautier.Pirotte@ulg.ac.be

☛ inscriptions à la formation : courriel formation.continue@ulg.ac.be

OPEN ACCESS WEEK

Les bibliothèques universitaires francophones et flamandes organisent **deux journées d'étude "Open Science on the move"**, les 24 et 25 octobre prochains. L'occasion de mettre l'accent sur la problématique plus large de l'Open Science, celles de l'Open Peer Review, de l'Open Data et des réseaux sociaux académiques également.

À la Bibliothèque royale, boulevard de l'Empereur 4, 1000 Bruxelles.

☛ inscription gratuite indispensable via <https://openaccess.be/2016/09/16/>

TUNISIE

"Penser l'émancipation dans un monde globalisé. La révolution tunisienne et les sciences sociales", tel sera le thème du colloque organisé par **Mohammed Nachi**, membre du Pôle Sud en faculté des Sciences humaines et sociales, les 3 et 4 novembre, à la salle du Conseil, faculté de Droit (bât. B31), campus du Sart-Tilman, 4000 Liège. Le 5 novembre sera dédié au grand public avec une conférence de **Youssef Seddik**, philosophe et anthropologue tunisien, qui interviendra sur la question de l'avenir de l'islam politique en Tunisie.

Contacts : courriel m.nachi@ulg.ac.be, programme et informations sur www.fass.ulg.ac.be

PARS-EN-THÈSE

Former et informer les chercheurs

LES 24, 25 ET 26 OCTOBRE PROCHAINS se tiendra le séminaire "Pars-en-thèse", organisé par l'administration recherche et développement (ARD), qui condense en trois jours l'ensemble des aspects d'un doctorat. Conseils pratiques et avisés, méthode de travail, témoignages d'anciens, etc., tous les ingrédients seront dispensés pour permettre aux doctorants en début de parcours de mener à bien leur thèse en toute sérénité.

Qu'attend-on d'un chercheur ? Où réseauter avec d'autres doctorants ? Que faire en cas de maladie ? Quels sont les débouchés ? Lorsque l'on entame une thèse de doctorat, les questions sont nombreuses et fréquentes, mais l'on ne sait pas toujours à qui les poser. L'ARD a pris les choses en main. Grâce à ses deux sessions (une en octobre et l'autre en janvier) et à une programmation complète sans pour autant être redondante, le séminaire "Pars-en-thèse" s'avère être l'un de ses outils les plus indispensables. « Nous essayons de coller au mieux aux réalités et problématiques rencontrées sur le terrain », annonce le Pr Gentiane Haesbroeck, présidente du Conseil universitaire de la formation doctorale et du doctorat. En effet, qu'ils soient professionnels ou personnels (le bien-être des chercheurs n'étant pas en reste), administratifs, théoriques ou pratiques, le séminaire envisage tous les aspects liés au métier de chercheur. Ce rendez-vous de trois jours permet au doctorant de mettre toutes les chances de son côté. « Si

la thématique "Gérer mon projet, démarrer ma thèse, connaître la structure de mon université" s'adresse surtout aux nouveaux arrivants, "Maîtriser son environnement de recherche" et "Penser son projet de carrière" peuvent aussi, en favorisant notamment l'échange d'expériences et les témoignages, intéresser les plus expérimentés », ajoute Gentiane Haesbroeck. D'autant plus que, s'inscrivant dans le cadre des "formations transversales", ce séminaire peut être crédité.

Si l'objectif premier est clairement d'informer le chercheur et de lui apporter un support personnalisé, ce n'est néanmoins pas le seul : « Ce type de formation permet aussi de renforcer le sentiment d'appartenance à l'Université et au Réseau de doctorants. Dans un autre registre, c'est également un premier pas vers une gestion harmonisée des pratiques, aujourd'hui encore très variables d'un collège doctoral à l'autre », précise encore le Pr Haesbroeck. C'est enfin une manière proactive de lutter contre l'abandon et de rétrécir la durée d'une thèse. Dans la même veine, un workshop intitulé "Oser le doctorat ?" s'adressera prochainement aux étudiants de master.

Martha Regueiro

Séminaire "Pars-en-thèse"

Les 24, 25 et 26 octobre et les 25, 26 et 27 janvier, à la salle des professeurs, place du 20-Août 7, 4000 Liège. Inscription gratuite.

☛ informations sur www.ulg.ac.be/ard/formations-chercheurs
☛ vidéo sur www.ulg.tv/parsenthese

LA RENTRÉE DES DOCTORANTS

Autre rendez-vous incontournable, la rentrée des doctorants se tiendra le 20 octobre au Sart-Tilman. Une journée d'accueil qui réserve, elle aussi, son lot de précieux conseils. « Le doctorant, étant donné la spécificité de son statut, est confronté à des situations ou des problématiques qui lui sont propres », explique d'emblée Maïté Dumont, coordinatrice suppléante de Réseau des doctorants (ReD). L'édition 2016 sera pragmatique et accessible à tous, où que l'on se situe dans le parcours doctoral. Après une séance plénière présidée par Yannick Paquay, finaliste liégeois de "Ma thèse en 180 secondes", seront abordées des thématiques comme la rédaction d'un projet, les bourses et fondations, les voyages. Seront aussi dispensées des infos flash par différentes plateformes de l'ULg (Interface Entreprise-Université, Liege Creative), puis place aux workshops. « De manière tout à fait conviviale, cette journée permet de se retrouver entre doctorants, de partager des expériences, de mettre en commun des vécus spécifiques », note encore Maïté Dumont. Créé pour et par des doctorants, le ReD s'efforce au quotidien de jeter des ponts entre doctorants et l'Institution. « Nous sommes là pour informer et orienter les chercheurs mais également, en leur proposant différents rendez-vous comme le P'tit Dej, le Conseil des doctorants ou encore les Doc'Café, leur donner la possibilité de se rencontrer et de s'ouvrir vers l'extérieur, développe Manon Stipulanti, coordinatrice logistique et doctorante en mathématique. Parce que sortir de sa bulle, lever la tête de sa thèse, ça fait aussi du bien. »

☛ informations sur www.red.ulg.ac.be

UN TRAPPIST AU MAROC

C LE 6 OCTOBRE, le nouveau télescope liégeois TRAPPIST-Nord a été inauguré à l'Observatoire de l'Oukaimeden dans l'Atlas marocain (2750 m) en présence des autorités de l'université Cadi

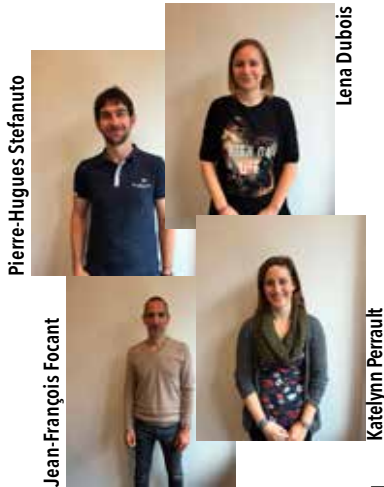
Ayyad de Marrakech. Comme son nom l'indique, il s'agit d'un télescope jumeau de celui installé en 2010 à l'Observatoire de La Silla au Chili par le groupe ORCA et qui a récemment fait parler de lui avec la découverte d'un des systèmes planétaires les plus proches contenant des planètes terrestres potentiellement habitables. Ce nouveau télescope, financé par l'université de Liège et dirigé par les chercheurs FNRS Michaël Gillon et Emmanuel Jehin, a les mêmes objectifs que son illustre prédécesseur : d'une part, la détection et l'étude des exoplanètes et, d'autre part, l'étude des comètes et autres petits corps du système solaire en vue de mieux comprendre la genèse du système solaire et de notre Terre en particulier. Ce nouveau télescope, installé en un temps record au printemps dernier, permet aux astronomes liégeois d'avoir à présent accès à l'ensemble de la voûte céleste ! Il s'agit d'un projet en collaboration avec l'université Cadi Ayyad, dont deux étudiants viennent de commencer une thèse en cotutelle. Ce télescope fait également partie du projet SPECULOOS, une recherche de planètes habitables autour de petites étoiles naines rouges, dont l'observatoire principal, constitué de quatre télescopes robotiques d'un mètre de diamètre, verra bientôt le jour à l'Observatoire de Paranal au Chili.

☛ informations sur www.orca.ulg.ac.be/TRAPPIST/

TRAPPIST-Nord à l'observatoire de l'Oukaimeden au Maroc



Artem Burdanov/TRAPPIST team



Julie Louis

ATMOSPHÈRE ATMOSPHÈRE

La science forensique au service de la vie

LE LABORATOIRE DE CHIMIE ANALYTIQUE organique et biologique en faculté des Sciences est spécialisé dans l'analyse des composés volatils organiques. Ce type d'analyse, particulièrement utilisé dans le domaine de la science forensique, trouve aujourd'hui, grâce à l'expertise développée à l'université de Liège, de nombreuses applications dans des domaines scientifiques variés.

La science forensique existe depuis une dizaine d'années. « Cela fait maintenant trois ou quatre ans que l'on s'y intéresse vraiment, souligne Katelynn Perrault, chercheuse canadienne en post-doc au laboratoire de chimie analytique organique et biologique. Le laboratoire s'est spécialisé dans l'une des méthodes d'analyse qui permet aujourd'hui de donner des réponses sur les circonstances liées au décès d'une personne. Comme, par exemple, donner une estimation sur le moment du décès ou encore savoir si un corps a été ou non déplacé post-mortem. » Comment ? Grâce à l'analyse des composés organiques volatils (COV) – des substances composées essentiellement de carbone et d'hydrogène qui se dégagent dans l'atmosphère sous forme gazeuse – émis par un corps ou un objet. L'intérêt de cette méthode ? Son caractère non invasif. Là où de nombreuses disciplines scientifiques ont besoin de découper et de décortiquer, la méthode utilisée par le laboratoire liégeois n'a besoin que d'un simple échantillon d'air. « Nous capturons l'air ambiant autour d'un corps ou d'un objet au moyen d'un tube contenant une matrice absorbante connectée à une pompe, explique le Pr Jean-François Focant, directeur du laboratoire. Après, cet échantillon d'air est analysé par une méthode qui couple la chromatographie gazeuse bi-dimensionnelle à la spectrométrie de masse. En résumé, nous étudions l'odeur qui se dégage d'un corps ou d'un objet afin d'en identifier les signatures chimiques. » Devenu expert dans le domaine, le laboratoire tente désormais de développer et de valider ses méthodes d'analyse dans des domaines plus inattendus : par exemple, glisser doucement de l'analyse de COV émis par des corps inertes vers un procédé qui pourrait permettre, notamment, de détecter la présence de tumeurs cancéreuses chez un patient. « Ce que nous offrons, c'est la technologie que nous développons, celle qui nous permet d'identifier la signature des composés volatils d'un corps ou d'une cellule. Nous travaillons actuellement avec les Prs Renaud Louis et Édouard Louis, pneumologue et gastroentérologue au CHU de Liège, sur des projets qui visent à détecter la présence de cellules tumorales chez des patients », reprend Jean-François Focant. Cette technologie pourrait également être utilisée pour retrouver des

victimes après une catastrophe naturelle. « Le sang possède, lui aussi, une signature chimique, expliquent Lena Dubois et Pierre-Hugues Stefanuto, chercheurs au sein du laboratoire. La protection civile s'est montrée très intéressée par un procédé qui permettrait – à l'image des chiens pisteurs – de pouvoir retrouver, grâce à l'odeur de traces de sang, des personnes toujours en vie ensevelies sous des décombres. »

La méthode mise en place par le laboratoire de chimie analytique organique et biologique, qui trouve déjà de nombreuses applications dans domaines aussi variés que la médecine légale, la biologie, l'entomologie ou l'archéologie, pourra, demain peut-être, aider à diagnostiquer un cancer du poumon ou un cancer du colon de manière moins invasive grâce à l'analyse des COV capturés dans un échantillon d'haleine de patient.

Julie Louis

article complet sur www.reflexions.ulg.ac.be (rubrique Sciences/chimie)



Steven Laureys

LE COMA

LA DEUXIÈME "JOURNÉE EUROPÉENNE DU COMA" se tiendra à Liège le mardi 8 novembre prochain.

Steven Laureys, directeur de recherches au FNRS, donnera une conférence sur "Le coma et les désordres de la conscience", laquelle sera suivie par des témoignages de patients et de quelques familles. Le documentaire *I know you are there* sera projeté en présence du réalisateur Thom M. Vander Beken. La soirée s'achèvera par un concert de jazz "Dechambre-Lebens duo".

Le mardi 8 novembre à 18h, à l'Espace Ferrer, Cité Miroir, place Xavier Neujean 22, 4000 Liège.

informations : courriel.coma@chu.ulg.ac.be

VAPOTER NUIT À LA SANTÉ ?

La cigarette électronique sur le grill

LA VIDÉO D'UNE CAMÉRA de surveillance d'une station-service du Kentucky, publiée sur le site web d'un quotidien belge francophone, a de quoi faire frémir. On y observe un homme en train de faire ses emplettes dans le magasin lorsque la batterie de sa cigarette électronique, tel un feu de bengale, explose dans sa poche, mettant le feu à son pantalon et occasionnant une brûlure au troisième degré. Si plusieurs faits divers semblables ont été relevés, ce genre d'accidents demeurent bien entendu assez rares et ne sont pas à considérer, pour lors, comme l'un des principaux risques liés la cigarette électronique.

RAISON GARDER

« Un an de vapotage est moins dangereux qu'un jour de tabac », formulait le Pr Bertrand Dautzenberg, président de l'Office français de prévention du tabagisme (OFT), pour relativiser les risques de la cigarette électronique sur la santé, fin 2014. Au-delà du raccourci, il semble exister un consensus autour de l'avis que les risques du vapotage sont moindres que ceux du tabac. Vapotage ? C'est le nom français donné aux fumeurs de cigarette électronique, soit divers dispositifs de vaporisation d'un liquide destiné à être inhalé, généralement parfumé, et parfois chargé en nicotine. Un terme qui avait été préféré à d'autres à la suite d'un vote-concours proposé sur un forum internet en 2008, juste derrière le mot "fluver" qui n'a finalement pas eu la cote. « On peut raisonnablement estimer que c'est moins dangereux que le tabac, puisque la cigarette électronique n'expose pas aux très nombreux produits de combustion du tabac, dont beaucoup sont cancérigènes. »

Au plan de la dangerosité, Didier Cataldo, pneumologue et professeur à la faculté de Médecine, n'est donc pas en disruption par rapport l'opinion

qui prévaut. Mais il prévient rapidement : « Le professionnel de la santé que je suis pense toutefois que ce n'est pas une très bonne chose, avant tout parce qu'elle expose à des substances chimiques dont les effets biologiques sur la santé ne sont pas vérifiés. » Et de relever que, lorsqu'ils n'achètent pas les liquides de recharge dans des magasins spécialisés, beaucoup de vapoteurs réalisent eux-mêmes des mélanges selon leurs goûts, en se fournissant sur internet. Il y a donc un risque que ce qui aura été subtilement assemblé par les apprentis sorciers de la chimie dominicale ne corresponde pas en réalité à ce qu'ils pensent. De plus, lorsque les produits contiennent de la nicotine comme substitut au tabac ou comme aide au sevrage, il apparaît que les doses inhalées peuvent ne pas être constantes (un arrêté royal devrait être publié prochainement à ce propos). Or le surdosage de nicotine est un facteur de risque du cancer. Mais il reste que, dans le contexte d'un traitement de substitution bien dosé, cela s'avère moins dangereux que les 4200 composés de la cigarette.

NOUVEAU PRODUIT, VIEILLES RECETTES

« En ce qui me concerne, l'arôme de menthe remplace ma dépendance à la cigarette. J'allumais cinq à six cigarettes par jour et j'ai arrêté grâce à ça », se félicite Léo, 20 ans, étudiant de bachelier (bloc 2) en biologie. Si ce garçon ne pouvait pas être qualifié de gros fumeur, il n'est pas pour autant sauvé, à la lumière des arguments de Didier Cataldo qui considère que les vapoteurs demeurent en réalité des fumeurs puisqu'ils conservent le rituel, les gestes voire les mêmes habitudes que celles du tabagisme et que, par conséquent, ils sont susceptibles de repasser au tabac. Pire : « Des non-fumeurs s'y mettent à cause de la cigarette électronique. Quelques études montrent que sa banalisation peut conduire à une augmentation du nombre de personnes qui fument du vrai

tabac. L'appareil, assez sexy et plutôt sympa, reste dangereux car il repose sur les mêmes vieilles recettes de l'industrie du tabac », insiste le pneumologue, en rappelant « qu'un fumeur sur deux va mourir des conséquences de ce comportement ». Sam, étudiant en médecine, témoigne : « Je fumais depuis huit mois mais l'odeur et le goût du tabac me dérangeaient... et ma copine aussi. Les seules fois où je refume du tabac, c'est quand je n'ai plus de batterie dans ma cigarette électronique, ce qui est rare. » Mais il ne perçoit pas de danger : « En un mois et demi, je suis déjà passé de 6 mg de nicotine à 0 mg. Le fait de vapoter est un tic maintenant, plus qu'une addiction. Et le fait que l'on puisse choisir nos propres goûts nous fait détester encore plus l'odeur et le goût du tabac. »

Il reste que les vapoteurs ne sont pas légion dans les couloirs de notre Alma mater à un âge où l'on aime braver les interdits, la "vraie" cigarette est hélas davantage prisée. L'effet de niche pousse alors certains d'entre les étudiants à pomper sur leur petite machine électronique dans des endroits où fumer une clope est formellement interdit. Or la législation – et donc la règle qui doit aussi être appliquée à l'Université – est très claire : en Belgique, les e-cigarettes sont considérées comme un produit similaire au tabac. « À partir du moment où l'on ne sait pas ce que ça donne sur la santé, on a préféré associer les deux », indique Vinciane Charlier, porte-parole adjoint au SPF Santé. Ce qui implique qu'il est interdit de les utiliser dans des lieux publics, d'en faire la publicité en dehors des points de vente, d'en vendre aux moins de 16 ans ou à quiconque via internet. De plus, les substances qu'elles contiennent doivent être enregistrées auprès de l'Agence européenne des produits chimiques. La cigarette électronique n'est donc pas une simple friandise en fumée.

Fabrice Terlonge

EN 2 MOTS

TRANSITIONS

Depuis le Moyen Âge jusqu'aux bouleversements engendrés par la science galiléenne, l'Europe a vécu d'incessants questionnements. L'unité de recherche "Transitions" propose, durant toute l'année, des conférences sur cette thématique.

Le mardi 18 octobre, Élodie Lecuppre-Desjardin (université de Lille III) donnera une conférence intitulée "Les mirages de l'État. Réflexions sur la construction politique bourguignonne au XV^e siècle", à 18h, à la salle Grand Physique (bât. A1), place du 20-Août 7, 4000 Liège.

Contacts : courriel jonathan.dumont@ulg.ac.be, site web.philo.ulg.ac.be/transitions/fr/

MIGRATIONS

Un nouveau certificat interuniversitaire en "Migrations, diversité ethnique et relations interculturelles" est organisé par l'ULg et l'ULB.

Il s'adresse à toute personne intéressée par les enjeux relevant des migrations contemporaines, de la diversité ethnique et des relations interculturelles. Marco Martiniello, directeur du Cedem, en est le coresponsable académique avec le Pr André Réa de l'ULB.

☛ informations sur <http://formcont.ulb.ac.be/>

PLURALISME FAMILIAL

Dans le cadre du colloque intitulé "Espaces pluriels de la parenté" organisé du 19 au 20 octobre, le laboratoire d'anthropologie sociale et culturelle et la Maison des sciences de l'homme (MSH) invitent à une table ronde sur le thème du "Quelles expériences ! Faire famille en situation d'homosexualité, transgenrité ou transsexualité aujourd'hui", le mercredi 19 octobre à 18h, au complexe Opéra, place de la République française 41, 4000 Liège.

☛ inscription souhaitée par courriel kinship.ulg.2016@gmail.com

LEÇONS INAUGURALES

La 7^e édition des Leçons inaugurales de la faculté de Droit, Science politique et Criminologie aura lieu le jeudi 10 novembre. Cinq nouveaux chargés de cours prendront la parole :

André Dumoulin, département de science politique, "Du zéro-vivant au zéro-mort" ; **Gabriel Rasson**, département de droit, "Le refus du notaire" ; **Frédéric Bouhon**, département de droit, "Décider ensemble ou vivre ensemble ?" ; **Serge Garcet**, département de criminologie, "D'une victime à l'autre : posture ou (im)posture victimaire ?" ; **Goffrey Grandjean**, département de science politique, "Pouvoir politique et audace des juges".

Le jeudi 10 novembre à 16h, aux amphithéâtres de l'Europe, quartier Agora, campus du Sart-Tilman, 4000 Liège.

Contacts : tél. 04.366.31.30, courriel caroline.langevin@ulg.ac.be, site www.droit.ulg.ac.be

MALADE COMME UN CHIEN

Un parasite peut provoquer une toux



Laetitia Lempereur

SI VOUS DEVIEZ CITER TROIS DÉCOUVERTES SCIENTIFIQUES MAJEURES :

1/ Le microscope : le tout premier aurait été créé en 1590 par Hans Janssen et son fils Zacharias, fabricants de lunettes hollandais, qui ont eu l'idée de superposer deux verres de lentille dans des tubes coulissants, afin de grossir de très petites choses.

2/ La vaccination : c'est en 1796 qu'Edward Jenner marqua les premiers pas de la vaccination moderne. Il énonça le principe de l'atténuation des germes par le passage d'une espèce animale à une autre.

3/ L'effet photovoltaïque : découvert en 1839 par Antoine Becquerel, il permet la transformation de l'énergie lumineuse en électricité. Il consiste à utiliser les photons pour libérer les électrons et créer une différence de potentiel entre les bornes de la cellule qui génère un courant électrique continu.

BONNE NOUVELLE AU PAYS DES CANIDÉS : le service de parasitologie et maladies parasitaires de la faculté de Médecine vétérinaire a récemment identifié en Belgique, après deux années de recherches, un ver parasite causant toux, essoufflements et pneumonie chez nos amis à quatre pattes. Le ver coupable – l'*Angiostrongylus vasorum* – est présent dans les contrées au climat doux et humide et est responsable de l'angiostrongylose chez le chien mais également chez d'autres canidés, principalement comme le renard.

UN CYCLE INFERNAL

« Il se transmet par l'ingestion de limaces et d'escargots au moyen desquels le parasite passe de l'état larvaire (L1) à un état plus mature de larve infestante (L3), explique Laetitia Lempereur. Le canidé ayant avalé la limace ou l'escargot permet au ver de se développer dans son estomac. Parvenu au stade adulte (L5), le ver empruntera les vaisseaux sanguins de son hôte (d'où l'appellation "vasorum") jusqu'aux poumons. C'est là qu'il pondra des œufs, lesquels se mueront en larves qui gagneront la trachée du canidé et seront ensuite dégluties suite au réflexe de toux et éliminés via les selles. » Le cycle se perpétue alors : les selles de chien se retrouveront dans la nature et le ver pourra se réinviter chez les limaces et autres mollusques de nos jardins. « Ce ver parasite a donc absolument besoin du mollusque pour passer du stade 1 dans la matière fécale à une maturation infestante qui se retrouvera alors dans l'estomac du chien », conclut la chercheuse.

Grâce au concours de 17 cliniques vétérinaires réparties dans toute la Wallonie, un panel de 979 chiens a été constitué. Un groupe de 222 individus présentant des symptômes de toux compatibles avec ceux de la maladie a été examiné : 8,6% d'entre eux étaient porteurs du parasite. Néanmoins, la chercheuse a également décelé, dans le groupe sans symptomatologie (soit 767 chiens), 4,7% d'individus porteurs.

Tout en étant asymptomatiques, nos amis à quatre pattes peuvent donc être porteurs du ver et participer ainsi activement à sa propagation sans que cela n'alerte ni le maître, ni le vétérinaire. « Ce parasite est très peu connu en Belgique, continue Laetitia Lempereur, ce qui explique que les médecins vétérinaires ne l'incluent pas dans leur diagnostic différentiel. »

Que l'on se rassure, le traitement est très aisé : un vermifuge contenant soit de la milbémécine oxime, soit du fenbendazole ou encore de la moxidectine suffit à éliminer ces vers dont la présence, en l'absence de traitement, peut avoir des conséquences fatales.

ÉVITER LES COMPLICATIONS

L'intérêt de la recherche est de mettre en avant un parasite responsable d'un ensemble de signes cliniques chez le chien (parfois très graves comme une pneumonie, des troubles nerveux, des saignements marqués, une insuffisance cardiaque) jusqu'ici non décrits en Belgique. La toux est le signe le plus souvent observé; or, elle est plutôt due à la présence de bactéries. Il en résulte que bon nombre de patients canins sont traités en première intention avec des antibiotiques totalement inactifs sur ce type de pathogène. Par ailleurs, la recherche a aussi mis en lumière l'impact non négligeable de cette maladie au sein de la population canine du pays. Gageons que la parution prochaine de l'article dans la revue *Parasite and Vectors** comblera ce manque de données, sensibilisera les vétérinaires et leur permettra d'instaurer rapidement un traitement adéquat. Ceci pour le plus grand bénéfice de la gent canine.

Aliénor Petit

* Prevalence of *Angiostrongylus vasorum* in Southern Belgium, a coprological and serological survey. DOI : 10.1186/s13071-016-1820-y. PARV-D-16-00679.2



J.-L. Wertz

questions à MICHAËL DANTINNE

Le terrorisme et la radicalisation

À l'initiative du Pr Michaël Dantinne, expert près la commission d'enquête sur les attentats en Belgique, et de son équipe*, un Centre d'étude du terrorisme et de la radicalisation (CETR) vient de voir le jour au sein de l'UR "Cité" en faculté de Droit, Science politique et Criminologie. Essentiellement composé de criminologues et de politologues mais ouvert à d'autres expertises, le centre a pour ambition première de constituer un groupe de recherche sur ce phénomène. Rencontre.

Le 15^e jour du mois : *La question va paraître impertinente : pourquoi faire des recherches sur le terrorisme ?*

Michaël Dantinne : La Belgique, hélas, est au cœur de cette forme particulière de crime dans laquelle le funeste anniversaire des attentats du 11 septembre 2001 marque incontestablement un tournant historique. Les drames du 13 novembre 2015 à Paris et ceux du 22 mars 2016 dans la capitale belge ont un lien avec la Belgique. Comment endiguer ces actes violents susceptibles de concerner notre pays comme base arrière ou comme cible ? Cette question taraude la classe politique, laquelle désire appréhender correctement le phénomène afin de le contrer efficacement. C'est exactement l'objectif du CETR : mieux comprendre le terrorisme (la criminalité), mieux cerner la psychologie et les motivations des auteurs (les criminels) et mieux décrypter leurs méthodes (les crimes). La matière est délicate parce qu'elle touche à l'idéologie et qu'elle suscite légitimement beaucoup d'émotion.

Le CETR veut combler certaines carences dans la connaissance des domaines de la radicalisation et du terrorisme. Il ne s'agit pas d'émettre une opinion mais une analyse argumentée dont les autorités pourront s'inspirer pour prendre (ou non) des mesures préventives et répressives. Le centre est donc bien un laboratoire de recherche scientifique fondamentale.

Le 15^e jour : *Vous approchez sera multidisciplinaire ?*

M.D. : Évidemment. Nous ne partons pas d'une page blanche : des données existent qui permettent une première analyse empirique de la situation. Depuis 2003, les chercheurs envisagent le terrorisme sous l'angle théorique principalement, mais le CETR entend promouvoir une vision interdisciplinaire et intégrative. Au départ d'un focus initial de nature criminologique – par essence pluridisciplinaire –, le CETR veut croiser les regards, les expertises et les compétences. Il a ainsi l'ambition de développer différentes collaborations avec d'autres universités belges et européennes.

À côté de cet important volet de recherche, l'enseignement ne sera pas oublié. Les résultats de recherche seront dispensés dans le cursus des cri-

minologues bien sûr, mais nous pensons aussi à proposer des formations réservées aux professionnels confrontés au radicalisme : policiers, magistrats, assistants sociaux, journalistes, etc.

Le 15^e jour : *Le 20 octobre, la première journée d'étude du CETR sera consacrée aux kamikazes.*

M.D. : L'intitulé exact de cet après-midi d'étude est "kamikazes, attentats-suicides et crimes de haine". Notons d'emblée que l'acception actuelle du mot "kamikaze" est éloignée de son sens premier. Au Japon, le kamikaze était un militaire à qui l'on donne l'ordre d'effectuer une mission-suicide. Après la fin de la Seconde Guerre mondiale, le terme est utilisé dans d'autres langues et désigne une personne qui sacrifie sa vie volontairement dans un attentat-suicide. La différence est capitale puisque le kamikaze japonais s'en prenait à des objectifs militaires tandis que les récents attentats sont perpétrés contre des populations civiles. Parler d'"attentat-suicide" est donc plus correct lorsque l'on évoque les drames récents : une personne (ou un petit nombre de personnes) provoque une tragédie en y laissant sa propre vie et en arguant, très souvent, d'une revendication de type idéologique.

Nous souhaitons attirer l'attention sur ces nuances car, prononcés dans l'émotion d'une tragédie, les termes choisis auront des conséquences en cascade. Le drame du 14 juillet à Nice, par exemple, est-il un attentat-suicide ou un crime de haine ? Les actes homophobes – pensons à Orlando – sont-ils de nature idéologique ou de haine ? Ou les deux ? Poser ces questions, c'est aussi poser celle de savoir ce qui, *in fine*, confère sa dimension et son étiquette terroriste à un acte criminel.

La façon dont les autorités publiques vont présenter la catastrophe va engendrer une réponse spécifique, se répercuter dans les médias et nourrir l'imaginaire populaire... Est-il pertinent, par exemple, dès l'annonce du nombre de victimes, de chercher la défaillance des services de sécurité ? Même bien pensé, un système ne peut pas être infaillible, sauf à transformer notre société en bunker. Faire croire le contraire revient à revendiquer toujours plus de mesures sécuritaires. Il faut donc rechercher un subtil équilibre...

Le 15^e jour : *Comprendre le processus de radicalisation, ce n'est pas l'excuser...*

M.D. : Comprendre le processus, c'est mieux le combattre ! La lecture islamiste de l'actualité et des attentats-suicides est différente de la nôtre. Il existe des contorsions théologiques pour justifier les bombes et autres engins de mort. Le processus de radicalisation commence par une reconstitution du réel : la lecture du conflit israélo-palestinien, par exemple, celle de la situation en Syrie, etc. Les rescapés de l'attentat du Bataclan à Paris témoignent de cette rhétorique victimaire entendue de la bouche des assassins : "c'est pour venger nos frères syriens"...

Par ailleurs, en soulignant les "injustices" vécues par une frange de la population musulmane en Europe, une "vérité islamique" est propagée dans certaines mosquées, sur des sites internet spécifiques ou via les réseaux sociaux, justifiant le recours à la violence. Il s'agit d'une lecture simpliste et manichéenne du monde mais qui, présentée avec les habits de la religion, fait parfois mouche. L'acte destructeur est alors présenté comme "juste" et suivi d'une récompense à la hauteur de l'exploit pour la famille de l'assassin et pour lui-même... notamment dans l'au-delà. Ces éléments se retrouvent au cœur de la propagande d'un mouvement comme Daech.

Comprendre la psychologie des auteurs d'actes terroristes, le rôle du groupe dans lequel ils évoluent, décoder les discours propagés, connaître l'interprétation littérale des textes sacrés, etc., c'est approcher le processus qui mène au radicalisme.

Propos recueillis par Patricia Janssens

Voir aussi la vidéo sur www.ulg.tv/3qdantinne

* L'équipe se compose à l'heure actuelle du Pr Michaël Dantinne, de Serge Garcet, Vincent Seron, Pierre Thys, Alain Grignard, André Dumoulin et David Stans.

Kamikazes, attentats-suicides et crimes de haine

Après-midi d'étude, le jeudi 20 octobre à 12h30, à la Cité Miroir, place Xavier Neujean, 4000 Liège.

☛ informations et inscriptions, tél. 04.366.31.59, courriel j.debroux@ulg.ac.be, site www.cetr.be

QUI EST-CE ?

5 DATES

1^{ER} SEPTEMBRE 1980

Après des études en biologie à l'ULg, je deviens chercheuse au service de physiologie animale dirigé alors par le Pr Raymond Gilles.

1^{ER} DÉCEMBRE 1991

Date de mon engagement à l'Aquarium-Muséum de l'ULg (transformé récemment en ASBL) en tant que coordinatrice scientifique des activités pour le grand public. Je mets en place un réseau de guides volontaires afin de proposer des visites guidées et développe des supports didactiques. À l'époque, nous accueillions environ 50 000 visiteurs par an.

1^{ER} JANVIER 2010

L'Aquarium-Muséum obtient le label d'"institution muséale" – classe A – décerné par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Outre une belle visibilité, cette reconnaissance nous apporte des subventions grâce auxquelles nous avons pu engager quatre personnes.

11 MARS 2014

La Région wallonne attribue à l'Aquarium-Muséum le label d'"attraction touristique". Avec quatre soleils sur cinq. Il est alors devenu le musée de Liège le plus fréquenté : en moyenne 95 000 visiteurs franchissent les portes du quai Van Beneden chaque année.

1^{ER} OCTOBRE 2016

Aujourd'hui, notre équipe se compose de 23 personnes. Outre l'accueil du grand public, et des écoles, l'Aquarium-Muséum accompagne aussi les étudiants (vétérinaires, océanographes, etc.) et les chercheurs qui fréquentent ses installations. Des bassins sont réservés pour les besoins de la recherche et nous répondons aux demandes des scientifiques belges et étrangers qui viennent consulter les spécimens du Muséum.



J.-L. Wertz

SONIA WANSON

Directrice-adjointe
de l'Aquarium-Muséum

1 LIEU

Sans hésiter, la réserve naturelle de Glaskogen en Suède où je me rends depuis plus de 30 ans. La nature à l'état pur...

1 OBJET

Mon appareil photo qui m'accompagne dans tous mes voyages et fixe les beaux instants.

➡ informations sur le site www.aquarium-museum.ulg.ac.be

EN 2 MOTS

QUÉBEC

L'ULg a signé au Québec ce 8 septembre un accord avec l'université de Montréal portant sur la création d'un **fonds conjoint qui consolide la mobilité de professeurs entre les deux universités**. L'appel sera lancé en 2016 dans le domaine du droit et des sciences vétérinaires. Les encadrants candidats pourront travailler ensemble une semaine par an à Liège ou à Montréal, durant trois années successives. L'objectif étant de favoriser des projets conjoints de recherches et de codiplomations.

DISTINCTION

Le 15 septembre s'est déroulée la 6^e édition de la remise des distinctions du Mérite wallon conférées par les autorités wallonnes. **Michaël Gillon** (pour ses travaux sur les exoplanètes) et l'équipe du Pr **Gaetan Kerschen** (pour le nanosatellite OUTFI-1) ont reçu la distinction officielle au rang de chevalier.

PRIX

Laura Zorzetto, doctorante au département d'aérospatiale et mécanique de la faculté des Sciences, a remporté le prix de la meilleure présentation étudiante à la 15^e European Mechanics of Materials Conference à Bruxelles au début du mois de septembre.

ULG + UHASSELT

Kim Vreys et **Joé Lamesch**, les deux lauréats du BOF Fellowships, viennent d'entamer un doctorat à l'ULg, en collaboration avec l'UHasselt. Ils seront respectivement encadrés par le Pr Axel Gautier et Joseph Tharakan (HEC Liège). Le prochain appel BOF sera lancé en décembre 2016, janvier 2017. Il vise l'architecture et le domaine biomédical.

COURS OUVERTS

À l'occasion du congé de Toussaint, les 3 et 4 novembre, **plusieurs centaines de cours universitaires seront ouverts aux rhétoriciens**.

➡ informations sur ulg.ac.be/coursouverts

ORIGAMIS

Le réseau des Bibliothèques de l'ULg a lancé un appel à projet artistique sur le thème du livre. Dans ce cadre, plusieurs membres de l'Université lancent un projet d'installation géante d'origamis. Il s'agira d'une œuvre collective, réalisée au départ de papier découpé dans de vieux livres. **Ils ont besoin de plusieurs centaines d'origamis en forme d'oiseaux de différents types et de différentes tailles**. Ils organiseront dans le courant du mois de novembre des ateliers où vous pourrez apprendre à réaliser une grue, un pigeon, un colibri, etc. et participer ainsi à la construction de l'œuvre. Intéressés ? Dites-le par courriel à stephanie.audrit@ulg.ac.be

➡ informations sur <http://culture.ulg.ac.be/origamis>

DÉCÈS

Nous avons appris avec un profond regret le décès de : **Étienne Baise**, assistant dans le département des productions animales de la faculté de Médecine vétérinaire, survenu le 27 juillet, **Elsa Vandevenne**, premier correspondant en chef à la retraite (Institut Montefiore), survenu le 8 septembre, **Sylvain Godeaux**, étudiant en 2^e année de master en information et communication, survenu le 20 septembre, **Charles Gaspar**, professeur émérite de la faculté d'Agronomie à Gembloux, survenu le 23 septembre, **Claude Houssier**, professeur honoraire de la faculté des Sciences, survenu le 25 septembre.

Nous présentons aux familles nos sincères condoléances.



ULg TV

L'UNIVERSITÉ PROMULGUE SA CHARTE DES VALEURS



ULg-M. Houet

RENTÉE ACADÉMIQUE

La cérémonie de Rentrée académique s'est déroulée le mercredi 21 septembre.

À cette occasion, le recteur Albert Corhay a remis les insignes de docteur *honoris causa* à cinq personnalités à la carrure internationale.

De gauche à droite sur la photo : Mackaye Hassane Taïssou, Laurent Ballesta, Paul Gilroy, Sylvie Earle, le Recteur, Erik Orsenna

► discours, vidéos et photos de la cérémonie sur le site www.ulg.ac.be/rentreeacademique

SHIMON PERES

Prix Nobel de la Paix en 1994, ancien Premier ministre et Président de l'état d'Israël **Shimon Peres** est décédé le 28 septembre. L'université de Liège lui avait décerné – ainsi qu'à Yasser Arafat – les insignes de docteur *honoris causa* le 25 septembre 1998.

LORS DE LA CÉRÉMONIE DE RENTÉE ACADÉMIQUE du 21 septembre dernier, le recteur Albert Corhay a présenté la Charte des valeurs de l'Université, "Parcours d'études, parcours de recherche, parcours de vie". Un texte de référence dont il avait déjà évoqué la nécessité lors de la campagne électorale de 2014. Interview.

Le 15^e jour du mois : *Quel objectif poursuivez-vous avec ce texte ?*

Albert Corhay : Prendre pied et position au sein de la cité et entrer en résonance avec elle. Je pense que notre Institution a un rôle majeur à y jouer. Mais entrer en résonance avec la société, c'est aussi reconnaître que de nouveaux problèmes, de nouvelles questions nous sont posés. Nos étudiants, notre personnel nous interpellent chaque fois que le "vivre ensemble" est mis en cause par des opinions parfois divergentes sur la diversité des sensibilités religieuses et philosophiques, sur la diversité des orientations sexuelles. Il était dès lors important de se doter d'une Charte des valeurs pour réaffirmer quelques grands principes citoyens et démocratiques que l'université de Liège – complète, pluraliste et sans affiliation convictionnelle – entend défendre.

Nous étions conscients de la nécessité de cette Charte pour prendre position, par exemple, en matière d'arbitrage lorsque des cultures différentes sont amenées à se côtoyer. Ou lorsque la question des discriminations est soulevée. Nous avions besoin d'un texte fondamental, un texte de référence. C'est chose faite grâce à la participation du collège rectoral et de quelques collègues. Mais d'emblée, la question s'est posée : quelles sont nos valeurs ? Que dire d'autre que "nous sommes pluralistes, notre Université est ouverte sur le monde" ? Toutes les universités ont l'ambition d'être excellentes et tournées vers les réseaux internationaux ! Il a fallu réfléchir sur nous-mêmes.

Le 15^e jour : *Quelles valeurs la Charte réaffirme-t-elle ?*

A.C. : Quand on regarde le texte, on peut y découvrir que l'université de Liège promeut la liberté d'expression, la tolérance, la solidarité, le respect mutuel, la civilité et la non-discrimination pour enrichir les parcours de vie. Elle prône l'égalité des chances et fait le pari que pour apprendre, chercher, travailler et vivre ensemble, le respect de la diversité et des libertés sont des valeurs essentielles. Tout en insistant sur le principe fondamental de l'égalité de traitement, elle rappelle que, dans notre Université, personne ne peut être discriminé sur base de différences liées au genre, à la race, au handicap, à l'orientation sexuelle, aux convictions religieuses, philosophiques ou politiques, etc. L'incitation à la haine est prohibée comme le harcèlement discriminatoire.

Le 15^e jour : *La Charte s'intitule "Parcours d'études, parcours de recherche, parcours de vie". Pourquoi ?*

A.C. : C'est là un choix délibéré : c'est en quelque sorte notre marque, celle de parcours à vivre. L'idée n'est pas originale, elle prolonge et renouvelle le débat issu des années 80 sur les compétences, les capacités et aujourd'hui les "talents" des uns et des autres. Pour notre part, il s'agit, dans notre Institution, de tout mettre en œuvre pour soutenir ces parcours. Tout n'est plus joué une fois pour toutes avec un échec scolaire, avec la perte d'un emploi ou même avec une séparation conjugale. La vie nous permet de rebondir, de se réorienter vers d'autres études, d'autres métiers, d'autres projets de vie. Notre rôle est d'en prendre conscience et d'armer nos étudiants, nos jeunes chercheurs et l'ensemble de notre personnel face aux multiples épreuves de la vie, dans un monde ouvert mais de plus en plus incertain. Il nous faut une Université capable de faciliter les choix des uns et des autres, une Université de parcours. Une Université à vivre.

Propos recueillis par Patricia Janssens

► le texte de la Charte est disponible sur le site www.ulg.ac.be/charte

DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

**Alain Vanderplasschen
reçoit le prix GSK Vaccines**



J.-L. Wertz

LE **PR ALAIN VANDERPLASSCHEN** est un chercheur qui accumule les premières : premier vétérinaire à avoir décroché un poste permanent au FNRS, plus jeune chercheur à avoir été nommé directeur de recherche au FNRS et, maintenant, premier médecin vétérinaire à recevoir le prix GSK Vaccines depuis sa création en 1959. Ce prix prestigieux, qui récompense un parcours de recherche remarquable arrimé sur les relations hôtes-pathogènes dans le monde animal, lui sera remis au Palais des Académies de Bruxelles le 10 décembre en présence de personnalités prestigieuses.

PASSION POUR LA RECHERCHE

Si sa thèse de doctorat portait sur un herpèsvirus bovin, ce sont les recherches qu'il a menées depuis une dizaine d'années sur l'herpèsvirus de la carpe koï et commune qui lui valent aujourd'hui les honneurs du prix GSK Vaccines, le principal prix attribué en Belgique pour les recherches en immunologie et en vaccinologie. Des recherches qui débouchent à présent sur la mise au point de vaccins vétérinaires originaux.

Alain Vanderplasschen a fait ses études en médecine vétérinaire. S'il ne fut pas premier de classe en secondaire, il n'a pas quitté la plus haute marche durant ses études universitaires. Il les termine brillamment en 1991 en étant un des derniers diplômés sur le site de l'école vétérinaire de Cureghem. Sa vocation de chercheur prend naissance durant son cursus. À 20 ans, il est repéré par le Pr Paul-Pierre Pastoret, fondateur du laboratoire d'immunologie et vaccinologie. « *Monsieur Pastoret était un scientifique et un homme remarquable; il me manque beaucoup* », confie Alain Vanderplasschen, qui entame ensuite sous la supervision de ce professeur une thèse de doctorat sur un herpèsvirus bovin. Après son doctorat, il part à Oxford pour réaliser une thèse d'agrégation sur le virus de la vaccine (la "variole de la vache").

Le FNRS soutient dès le début ce jeune chercheur prometteur. Il ne cessera de le faire plus de 15 années durant, Alain Vanderplasschen gravissant un à un les différents échelons de la carrière, jusqu'au plus élevé : en 2006, à 39 ans à peine, il devient directeur de recherche du Fonds. L'année suivante, il prend la succession du Pr Pastoret à la tête du laboratoire d'immunologie et vaccinologie de la faculté de Médecine vétérinaire et devient professeur à l'ULg.

Sa vie de chercheur a toujours été centrée sur les réactions du système immunitaire face aux pathogènes et sur les mécanismes qui neutralisent la réponse immunitaire de

l'animal infecté. « *Il y a un peu plus de dix ans, je me suis demandé comment repositionner mes travaux de recherche et développer mon laboratoire. En effet, je désirais mieux concilier des sujets qui avaient un intérêt fondamental et appliqué. Je voulais m'attaquer à des virus dont le poids économique était important et pour lesquels les réponses que mon laboratoire apporterait pouvaient concrètement aider un secteur d'activités, tout en contribuant sur un plan fondamental à mieux comprendre les relations hôtes-pathogènes.* »

Les carpes koï allaient lui offrir un sujet de prédilection. Depuis 1998, un virus se propage à l'échelle mondiale et décime les étangs, lacs et rivières. On ne le connaît pas encore très bien alors, mais le *Koi Herpesvirus* (KHV) est un vrai tueur, ne laissant quasi aucune chance de survie aux carpes infectées.

KHV : LE TUEUR DE CES CARPES

L'enjeu est considérable : poissons d'ornement, certaines carpes koï peuvent valoir jusqu'à 100 000 euros. Quant à la carpe commune, également infectée par le KHV, c'est l'un des poissons le plus largement élevé pour la consommation humaine en Asie, en Europe de l'Est et au Moyen-Orient, un véritable pilier économique et alimentaire pour des millions de personnes dans le monde.

Après avoir séquencé le génome du KHV, l'équipe d'Alain Vanderplasschen s'est attelée à développer un vaccin. Une des étapes cruciales fut de déterminer la porte d'entrée du virus : la peau des carpes. « *Aujourd'hui, nous avons mis au point un vaccin en modifiant génétiquement le virus, qui est désarmé. Il est directement administré dans l'eau des bassins, stimule le système immunitaire des poissons et les protège ainsi de la maladie.* » Un procédé breveté en plein développement économique.

« *Notre Université possède une palette exceptionnelle d'expertises pour l'étude des poissons et de leur milieu. Je souhaite contribuer à la mise sur pied d'un centre de recherche dédié à l'aquaculture. À l'heure actuelle, le laboratoire travaille sur les anguilles, un nouvel axe de recherche tout aussi passionnant, dans la foulée de notre expérience acquise à l'aide du modèle KHV/carpe* », conclut Alain Vanderplasschen.

Didier Moreau

voir l'article du 15^e jour du mois publié en mai 2008 : <http://le15jour.ulg.ac.be/SautDeCarpe>



LORSQUE L'ON SONGE AUX MÉTIERS liés à l'espace, deux images se complètent : l'ingénieur en aérospatiale concevant les navettes et l'astrophysicien concentré sur l'observation de l'Univers. Le versant de la technique et celui de la science, intimement liés. La réalité professionnelle de ce terrain de jeu quasi infini est néanmoins bien plus diversifiée. Le secteur spatial connaît en effet une mutation importante en passe de bouleverser ses emplois.

DES EMPLOIS À LA PELLE

Si les scientifiques et les ingénieurs restent incontournables pour nourrir les connaissances et la mécanique de l'exploration spatiale, de nouvelles applications et, en lien, des métiers inédits s'apprêtent néanmoins à voir le jour. Or cette expansion de l'industrie du spatial en Europe ira de pair,

JOURNÉE FORMATIONS MÉTIERS

Ce samedi 15 octobre, l'Université ouvre ses portes à la fois aux élèves de l'enseignement secondaire, aux futurs étudiants et parents, ainsi qu'aux étudiants actuellement en master et aux diplômés. Une journée pour deux publics qui permettra au premier de conjuguer une vue complète sur l'offre de formations, les mesures d'accompagnement, la vie étudiante et les réalités professionnelles ; au second d'optimiser une entrée sur le marché de l'emploi à travers, notamment, des rencontres de spécialistes du domaine.

Pour chaque public, un programme personnalisé : séances d'information, visites des lieux de cours, laboratoires et lieux de vie, espace dédié aux études, tables rondes avec des représentants des Facultés, présence de recruteurs, etc. À épinglez : un espace "métiers" où chacun pourra échanger avec des diplômés venus témoigner de leur parcours professionnel.

Le samedi 15 octobre de 9h30 à 16h, aux amphithéâtres de l'Europe, quartier Agora, campus du Sart-Tilman, 4000 Liège.
 ➤ voir le site www.ulg.ac.be/journee-formations-metier

dans les dix années à venir, avec de nombreux départs à la retraite. Selon les spécialistes, 35 000 personnes travaillent à l'heure actuelle dans le secteur en Europe, avec un âge moyen de 44 ans et plus d'un tiers des personnes ont plus de 45 ans. On chiffre, pour les années à venir, entre 1500 et 2000 emplois vacants par an. Un défi de taille, qui soulève la question de la transmission du savoir-faire et celle de l'innovation. Et qui ne pourra être relevé qu'avec une solide motivation des étudiants. Cette situation, pleine de potentiel mais préoccupante, les professionnels et politiques belges ont le souhait de la prendre à bras-le-corps, en faisant se rejoindre davantage encore le monde de la formation et le secteur professionnel. « C'est sur base de cette double prise de conscience – l'éclatement des profils amenés à travailler dans le spatial et le manque de communication entre entreprises et enseignement – qu'est née l'initiative YouSpace qui entend sensibiliser les jeunes aux réalités à venir du secteur », explique Michaël De Becker, chef de travaux au département d'astrophysique, de géophysique et d'océanographie de l'ULg, membre du comité de pilotage de la plateforme YouSpace. Ce 15 octobre, à l'occasion de la "Journée formations métiers" de l'ULg [lire ci-contre], une conférence de haut vol, labellisée Youspace, permettra ainsi aux jeunes de rencontrer notamment l'astronaute Frank De Winne, de l'Agence spatiale européenne. Découvrir les métiers de l'espace et dialoguer avec des experts, tel est l'objectif de cet événement.

QUELS NOUVEAUX MÉTIERS ?

Les ouvertures dans le domaine de l'espace sont appelées à se multiplier considérablement. Concrètement, quelles professions pourraient voir le jour ? « Nous sommes arrivés à l'ère de l'exploitation des données spatiales, explique le Pr Gaëtan Kerschen, du laboratoire de structures et systèmes spatiaux, en faculté des Sciences appliquées. Les gros satellites européens génèrent des informations en masse, dont certaines accessibles gratuitement. Cela ouvre le champ, au niveau du tissu industriel belge, pour mettre au point de nou-

velles applications qui entraîneront des débouchés. » Cartographie, géomatique, géographie informatique ou encore agriculture intelligente : autant de secteurs qui, depuis la terre ferme, lorgnent vers le ciel pour accroître leurs performances.

« Plus largement, on s'attend par exemple à des implications médicales : suivi de l'état de santé du personnel embarqué, aspects nutritifs, psychologiques, etc., reprend Michaël De Becker. Le phénomène de "privatisation" de l'espace va nécessiter que se développent une économie et une juridiction adaptées, à l'image du droit maritime ou aérien. » Par ailleurs, la multiplication des "expériences embarquées" (le développement de graines dans l'espace, par exemple) entraîne de nouvelles recherches scientifiques, en biologie, chimie ou physique.

Révolution du spatial : ce challenge est bien au centre des préoccupations de l'ULg qui propose l'offre la plus complète dans le domaine en Belgique francophone. Avec deux masters exclusifs, tournés vers l'international : sciences spatiales et ingénieur civil en aérospatiale. Autour de ce pôle gravitent de nombreux chercheurs au top niveau ainsi qu'un outil incontournable, le Centre spatial de Liège.

Marie Liégeois



Frank De Winne

YouSpace in ULg

Le samedi 15 octobre, de 11 à 12h30, aux amphithéâtres de l'Europe (local 304), campus du Sart Tilman, 4000 Liège.
 ➤ informations sur le spatial à l'ULg : www.ulg.ac.be/yospace

CARTES

Le Cercle Liège Perron propose aux jeunes de moins de 30 ans affiliés au RCAE **des cours de bridge dispensés par le champion Philippe Caputo. Cours gratuits.** Les 2^e et 4^e lundis de chaque mois dès 18h30 au Cercle Liège Perron, boulevard Frère-Orban 32, 4000 Liège.
Contacts : inscriptions courriel CRLB.bridge@gmail.com, site www.CRLBridge.com

TANDEM

C'est le titre du spectacle de Patrick Spadrille et Nicolas Tondreau qui sera présenté au **Théâtre universitaire royal de Liège**, les 14 et 15 octobre à 20h30, le dimanche 16 à 15h, à la salle du TURLg, quai Roosevelt 1b, 4000 Liège.
Contacts : tél. 04.366.52.95, courriel turlg@ulg.ac.be, site www.turlg.be

COURIR

Le deuxième Trail Sports2 aura lieu le samedi 22 octobre aux centres sportifs du Blanc gravier. Départ des 30 km à 13h, des 15 km à 14h et des 6 km à 14h15.
Les bénéfices de l'organisation iront à la recherche scientifique dans le sport.
☛ pré-inscriptions via le site www.toptiming.be jusqu'au 20 octobre (inscriptions le jour même à partir de 11h30)
☛ informations sur www.chuliege.be/sports2-2016

HISTOIRE DE LIÈGE

Les Grandes Conférences liégeoises ont lancé un nouveau cycle de conférences consacré à l'histoire de Liège. Dans ce cadre, **Cartherine Lanneau, chargée de cours au département d'histoire, donnera une conférence sur "L'entre-deux guerres"**, le jeudi 20 octobre à 20h, au complexe ULg Opéra, place de la République française, 4000 Liège.
☛ informations sur www.histoiredeliège.be

RACISME

Dans le cadre de l'exposition "Zoos humains" présentée à la Cité Miroir, **Jérôme Jamin, chargé de cours au département de science politique, donnera une conférence intitulée "Stéréotypes du racisme ordinaire"**, le mercredi 26 octobre à 20h, à la salle Ferrer, Cité Miroir, place Xavier Neujean 22, 4000 Liège.
☛ informations sur www.zooshumains.be

POLYMERES

L'ASBL Science et Culture propose, jusqu'au 10 novembre, une exposition intitulée "Polymères et matière en transition", à l'exèdre Dick Annegarn, quartier Agora, campus du Sart-Tilman, 4000 Liège.
Contacts : tél. 04.366.35.85, courriel sci-cult@guest.ulg.ac.be, site www.sci-cult.ulg.ac.be

SCIENCES ET AVENIR

L'Espace universitaire de Liège organise un cycle de cours consacré à **"la fin de vie en Belgique"**. Les Drs Gilles Genicot et François Damas donneront une conférence intitulée "Loi des 28 mai 2002 et 22 août 2002 : la fin de vie envisagée sous l'angle de l'autodétermination du malade. Testament de vie, déclaration anticipée, projet thérapeutique : pourquoi, pour qui, comment ?", le jeudi 27 octobre à 16h, à l'auditoire de l'ancien Institut d'anatomie, rue de Pitteurs 20, 4020 Liège.
Contacts : tél. 04.366.52.87, courriel reseau-amis@ulg.ac.be, programme sur amis.ulg.ac.be

DON GIOVANNI

L'Opéra royal de Wallonie programme l'opéra de Mozart, *Don Giovanni*, dans une mise en scène de Jaco Van Dormael, le dimanche 20 novembre à 15h, les 22, 24, 26 et 29 novembre à 20h.
Contacts : tél. 04.221.47.22, site www.operaliège.be

FLAMINGO

Une étudiante se lance dans l'édition

APRÈS AVOIR PUBLIÉ EN DÉBUT D'ANNÉE un très subtil et amusant album pour enfants,

Alexandra Bragina, étudiante en histoire de l'art et archéologie, a créé en juin dernier Flamingo éditions, une petite structure qui a déjà fait paraître quatre romans.

Comme le dit Corneille, l'ambition n'attend pas le nombre des années. Encore jeune étudiante, Alexandra Bragina s'est révélée sur deux terrains bien différents ces dix derniers mois. En début d'année, elle a publié *Cerisette et les cerises de combat* (Poussière de lune), un album plein de couleurs et de fantaisie à destination des tout-petits, rappelant que l'entraide et la solidarité valent mieux que l'ostracisme et la stigmatisation. « *Je considère cela comme un loisir dans lequel je mets tout le temps qu'il me reste après mes cours, en plus de mon job étudiant* », explique-t-elle, impatiente de donner une suite aux aventures de sa délicieuse héroïne.

Du temps, il lui en restait sans doute encore puisqu'en juin, elle a créé sa propre structure éditoriale, Flamingo éditions, non pour s'autoéditer mais afin de donner leur chance à des livres auxquels elle croit. « *Déçue par le monde de l'édition, j'ai envie d'instaurer une autre manière de travailler, davantage en interaction avec les auteurs pour qu'ils bénéficient d'un vrai encadrement.* »

Mais comment se démarquer aujourd'hui dans le monde de l'édition ? Et singulièrement en Belgique où le marché est très réduit ? Tout simplement en développant « *un cross-over papier-électronique diffusé sur cinq continents*, commente-t-elle. Avec des éditions papier en flux tendu afin d'éviter tout gaspillage car nous sommes soucieux de l'environnement. Et les versions électroniques des livres sont à de petits prix de quoi pouvoir être accessibles au plus grand nombre. » Les livres sont donc tous publiés en version électronique; ensuite, selon la demande, une version peut être imprimée. Un exemple ? Le roman qui va sortir à Tahiti, *Le Voyage de Poema*, sera disponible en version papier car le marché local préfère les livres reliés.

Flamingo éditions est ouvert à toute la Francophonie et même à d'autres langues. « *Des traductions existent déjà et seront prochainement sur le marché*, signale la jeune fille. Nous avons à ce jour plusieurs livres traduits en italien, serbe, allemand... Nous avons une volonté de traduire des auteurs peu connus pour leur offrir une dimension internationale et proposer d'autres livres à l'étranger que ceux imposés par les grandes maisons d'édition qui ont tendance à ne traduire que les livres à succès. »

Voilà pour la forme. Mais pour le fond ? Comment Alexandra Bragina choisit-elle ses livres ? Quel type de littérature entend-elle défendre ? « *Les ouvrages choisis le sont en fonction de l'originalité du texte*, précise-t-elle. Nous sommes à la recherche de la "qualité grand public" qui est notre marque de fabrique. Pas de trames ultra commerciales de type Twilight. L'objectif est également de donner leur chance aux auteurs qui passent à tra-



Alexandra Bragina

vers les filets des plus grandes maisons d'édition pour diverses raisons. Le rythme souhaité est d'au moins une publication par mois. »

Paru en début d'été, *Job étudiant : Escort Girl*, de Diana Tshimwanga, est le premier livre paru sous ce nouveau label. « *Le roman a bénéficié d'une promotion intense : passages télévisés, magazines, radios, chroniques... se réjouit l'éditrice. Du jamais vu pour un auteur inconnu. Je suis fière de cette promotion. Mais auparavant, il y a eu tout un travail de correction, de conception de la couverture, de formatage pour la version électronique, de mise en page et maquette de la version papier... Le livre est diffusé en version électronique sur divers sites de vente tels qu'Amazon, Fnac, iTunes, etc. La version papier est, quant à elle, disponible rapidement sur commande auprès de la maison d'édition ou dans n'importe quelle librairie francophone.* »

Deux autres romans ont suivi, *La Vengeance du jaguar*, de Gérard Brassine, et *Crépules de Manon*, de Marie-Ange Wouters. L'actualité concerne la saga *Sorceraid* écrite par une auteure londonienne et dont le premier épisode est déjà disponible en version électronique tandis que celle papier le sera fin octobre. Par ailleurs, des ouvrages plus professionnels devraient voir le jour sous l'emblème Flamingo éditions Pro.

Michel Paquot

☛ <http://flamingo-editions.e-monsite.com/>
☛ www.culture.ulg.ac.be/flamingo

AU BONHEUR DES MORTS

Vinciane Despret, lauréate du prix des Rencontres philosophiques de Monaco.



“FAIRE SON DEUIL” est devenu une injonction puissante – à propos de tout et, si possible, vite. Dans son essai *Au bonheur des morts. Récits de ceux qui restent*, la philosophe Vinciane Despret invite au contraire à explorer les rapports que nous entretenons avec nos défunts, en prenant quelque distance avec le positivisme désenchanté qui dénie la possibilité d’une interaction, de quelque nature que ce soit, entre “eux” et “nous”. « *L’idée que les morts n’ont d’autre destin que l’inexistence atteste d’une conception de leur statut très locale et historiquement très récente* », rappelle la philosophe. Dans nos sociétés, c’est donc en général de manière totalement inavouée que les vivants et les

morts s’évertuent à s’accrocher les uns aux autres. Et inventent pour ce faire de nouvelles manières d’être ensemble, car « *si nous ne prenons pas soin d’eux, les morts meurent tout à fait* », la réciprocité étant peut-être vraie.

FABRIQUE D’HISTOIRES

C’est une femme qui porte les chaussures de sa grand-mère pour qu’elle puisse continuer d’arpenter le monde. Un veuf qui, à la date anniversaire de sa défunte épouse, lui prépare son repas préféré. Une jeune femme enceinte dont le père décédé la visite en rêve pour lui dire qu’il est heureux que ce soit un garçon. Autant de récits que Vinciane Despret a recueillis autour d’elle, menant son enquête à rebrousse-poil, se débarrassant dans un premier temps de ses valises conceptuelles pour, “simplement”, écrire une histoire. « *J’ai senti très tôt dans l’écriture de ce livre que les explications et les interprétations avaient un effet toxique, qu’elles affaiblissaient considérablement l’intelligence et la puissance créatrice de ces expériences, qu’elles oblitéraient toute la démarche de doute, d’hésitation, de perplexité qui les rend si intéressantes, et que la seule manière d’essayer d’être à la hauteur de cette intelligence, c’était de m’insérer, de prendre mon tour, comme enquêtrice et comme auteure, dans la fabrication d’une matrice narrative. Les explications clôturent – c’est la logique du “dernier mot” – alors que la fabrication d’histoires engage à plus d’histoires, plus de pensées, intensifient les puissances imaginantes* », explique-t-elle.

Or, la fabrique d’histoires, lorsqu’elle est bien engagée, s’arrête rarement une fois le livre sous presse. C’est ce que Vinciane Despret ne cesse de constater à travers les lettres, nombreuses, qui lui arrivent. « *Les lecteurs me disent souvent – et le paradoxe est très intéressant – que ce que j’ai écrit est à la fois très familier pour eux mais aussi que cela fami-*

liarise leur expérience, qu’elle leur semble moins étrangère – comme si leur expérience tant qu’elle restait isolée n’était pas étrange, mais étrangère, ce qui est très différent. Ce que ces lettres disent, c’est que le relais des expériences rend sensible, voire revitalise la familiarité cachée de ces expériences », commente-t-elle.

L’ESSAI COMME EXPÉRIMENTATION

Déjà récompensée pour ce travail par le prix Scam de l’essai en 2015, Vinciane Despret a reçu récemment le prix 2016 des Rencontres philosophiques de Monaco, dont l’ambition est de “faire vibrer la philosophie”. « *Le prix de la Scam, dont le jury est composé de membres de la Société belge des auteurs, me semble représenter une volonté de considérer l’essai non plus comme un travail académique au sens traditionnel du terme, mais comme un acte d’expérimentation, c’est-à-dire de transformation à la fois des données du problème mais aussi des lecteurs, voire de l’auteur lui-même. Dans cette perspective, l’essai relève des arts de la création et assume que l’écriture est créatrice d’idées et non simple véhicule de thèses. Concernant ce second prix, je crois que mon livre a retenu l’attention parce qu’il s’est efforcé de garder le lien “vibrant” entre une prise proprement philosophique et la manière dont la vie nous affecte et dont nous faisons l’expérience qu’elle nous affecte* », poursuit-elle. Une expérience qui est aussi celle de la joie – « *on dit rarement à quel point les morts peuvent nous rendre heureux* » – dans laquelle les histoires à raconter prennent le pas sur les deuils à faire.

Julie Luong

Au bonheur des morts. Récits de ceux qui restent, Les Empêcheurs de penser en rond/La Découverte, Paris, 2015.

CONCOURS CINÉMA



Voyage à travers le cinéma français

Un documentaire de Bertrand Tavernier
À voir aux cinémas Churchill, Le Parc et Sauvenière

Ce travail de citoyen et d’espion, d’explorateur et de peintre, de chroniqueur et d’aventurier qu’ont si bien décrit tant d’auteurs, de Casanova à Gilles Perrault, n’est-ce pas une belle définition du

métier de cinéaste que l’on a envie d’appliquer à Renoir, à Becker, au Vigo de *L’Atalante*, à Duvivier, aussi bien qu’à Truffaut ou Demy ? À Max Ophüls et aussi à Bresson ? Et à des metteurs en scène moins connus, Grangier, Gréville ou encore Sacha, qui, au détour d’une scène ou d’un film, illuminent une émotion, débusquent des vérités surprenantes.

Il y a plus de 20 ans, Martin Scorsese réalisait deux documentaires-fleuves (plus de quatre heures chacun) sur le cinéma américain et italien, alliant analyses, anecdotes et éléments biographiques. À bien des égards, Bertrand Tavernier (l’un des plus grands cinéastes français en activité) s’inscrit dans cette lignée, compilant plus de 500 extraits de films (allant des années 30 à 80) qu’il ponctue de remarques historiques, critiques ou anecdotiques. Si Tavernier ne partage pas toujours, à l’exception d’une introduction remarquable, le même sens de l’analyse que Scorsese, il n’en déborde pas moins du même enthousiasme, de la même passion pour le 7^e Art. Qu’il s’agisse de Renoir, Melville, ou Truffaut, Tavernier revient sur les cinéastes et les films qui ont marqué et l’histoire du cinéma

hexagonal et sa propre histoire, ce que le cinéaste dévoile avec une franchise et une simplicité plaisantes. Bien sûr, la richesse des œuvres abordées est telle que 3h15 du ne suffisent pas...

Qu’importe, le documentaire de Tavernier a surtout le mérite de remettre sur le devant de la scène quelques noms injustement boudés des livres d’histoire du cinéma, occultés par La Nouvelle Vague qui les massacra, notamment, au sein des *Cahiers du cinéma*.

Voyage à travers le cinéma français, outre la redécouverte de réalisateurs essentiels, c’est enfin, et surtout, la remise en perspective d’une cinématographie qui, si elle semble quelque peu faiblir aujourd’hui, fut en son temps l’une des plus flamboyantes au plan mondial.

Bastien Martin

Si vous voulez remporter une des dix places (une par personne) mises en jeu par *Le 15^e jour du mois* et l’ASBL Les Grignoux, il vous suffit de téléphoner au 04.366.48.28, le mercredi 19 octobre, entre 10 et 10h30, et de répondre à la question suivante : comment se nomme le documentaire de Martin Scorsese sur le cinéma italien ?

CULTIVONS LE FUTUR !

L'ASBL ADG fête ses 30 ans

LE 15 OCTOBRE PROCHAIN, l'ADG fêtera ses 30 ans. Créée il y a trois décennies par des professeurs d'agronomie de Gembloux, l'ASBL "Aide au développement Gembloux" (ADG) s'est investie dans la solidarité internationale en se mettant au service des populations défavorisées du Sud, sur base d'une expérience et d'un savoir-faire dans les domaines de l'agronomie et de l'environnement, aux plans technique et méthodologique. L'objectif prioritaire de l'association est de promouvoir un développement économique et social durable, générateur d'autonomie dans les pays du Sud, pour conduire les populations rurales à la souveraineté alimentaire. « Elle a été créée à Gembloux, il est vrai, mais ADG a percolé bien au-delà... même si nous manquons de visibilité sur le campus de Liège », reconnaît Patrick Wautelet, professeur de droit international et président du conseil d'administration d'ADG. Et même si elle a lieu à l'Espace Senghor de Gembloux, la soirée spéciale anniversaire du 15 octobre devrait contribuer à faire connaître davantage l'histoire et les actions de l'association ici et ailleurs par le biais d'un spectacle d'improvisation, d'un repas, d'un concert et de nombreux échanges.

MISSIONS TECHNIQUES

Si des opérations de conscientisation à l'importance de l'agroécologie, de l'éducation au développement dans l'enseignement supérieur (l'Université et les cinq Hautes Écoles

wallonnes section agronomique) et auprès des citoyen-ne-s de Gembloux, ou de la recherche de fonds font aussi partie du bilan, notamment grâce à un réseau de bénévoles en Belgique, la plupart des activités de l'ADG financées par la coopération belge et l'Union européenne ne sont pas forcément destinées au grand public. Il s'agit avant tout de missions techniques portées par une cinquantaine de personnes employées à temps plein, dont plus d'une quarantaine dans les pays où l'association intervient. Principalement au Sénégal et dans quatre autres implantations : Bénin, Cambodge, Pérou et Bolivie. « Notre démarche se traduit par des interventions techniques sur les semences pour réduire les intrants et remplacer les engrais chimiques par des produits naturels. Au Sénégal, cela a permis à des producteurs locaux d'augmenter la durée de fraîcheur des oignons qu'ils produisaient et de les vendre à meilleur prix, tout en diminuant le coût écologique de leur activité. Les engrais chimiques réduisaient en réalité le potentiel de conservation naturel des oignons », illustre le Pr Wautelet, qui est également actif au Pacodel (autre organe de coopération au développement de l'ULg, avec UniverSud).

Avec un budget de fonctionnement de 4 millions d'euros par an, l'ADG soutient de manière directe ou grâce à ses partenaires près de 525 000 personnes à travers le monde et travaille en étroite collaboration avec quelque 53 partenaires locaux. Au Cambodge, en 2015, le projet "Agriculture familiale et souveraineté alimentaire" a facilité la création

d'un système de garantie participatif par les producteurs et les usagers de semences de riz. Il visait à renforcer les systèmes de contrôle interne et de certification en établissant des protocoles de production et en clarifiant les standards qualités en manière collective. Des visites d'exploitations agricoles sont aussi organisées pour renforcer la confiance des producteurs et des acheteurs.

DISCO SOUPE

Mais des activités originales ont aussi lieu en territoire wallon, telle cette "Disco Soupe" proposée à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation : une session de cuisine collective et festive à partir de fruits et légumes invendus pour des raisons esthétiques et non sanitaires. Les participants ont épluché et découpé les légumes entrant dans la composition de soupes, salades et jus de fruits qui furent ensuite distribués gratuitement dans le but de promouvoir l'éducation à une alimentation saine et durable, la création de convivialité et de cohésion dans l'espace public et la sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Fabrice Terlonge

ADG fête ses 30 ans

Le samedi 15 octobre à 18h30, à l'Espace Senghor, passage des Déportés 2, 5030 Gembloux.

Contacts : tél. 081.62.25.75, inscription courriel adg_30ans@ong-adg.be

EN 2 MOTS

FORMATION CONTINUE

L'Association royale des médecins diplômés de l'ULg organise un enseignement de formation continue destinée à tous les médecins. Les Drs **Joëlle Desreux** et **Jean-Paul Salmon** donneront une conférence intitulée "Classification et prise en charge actuelles des cancers du sein", le vendredi 14 octobre à 20h, à la salle des fêtes du complexe du Barbou, quai du Barbou 2, 4020 Liège.

Contacts : tél. 04.223.45.55, courriel amlgasbl@gmail.com

VERVIERS

Dans le cadre des Grandes Conférences Verviers-ULg, **Vincianne Pirenne-Delforge**, directeur de recherches FNRS, donnera une conférence intitulée "Réflexions sur les polythésismes antiques : quelle actualité ?", le lundi 24 octobre à 20h, à l'espace Duesberg, boulevard des Gérarchamps 7c, 4800 Verviers.

☛ informations sur www.ulg.ac.be/verviers-ulg

MUSIQUE ET POLITIQUE

Le réseauULg propose un cycle de leçons d'histoire sociale de la musique. **Stéphane Dado**, de l'Orchestre philharmonique royal de Liège, donnera six conférences sur "Musique et politique dans l'Europe des XIX^e et XX^e siècles". La première conférence s'intitule "L'antisémitisme selon Richard Wagner" et aura lieu le lundi 14 novembre, de 13h45 à 15h45, à l'ancien Institut d'anatomie, rue de Pitteurs 20, 4020 Liège.

☛ informations sur amis.ulg.ac.be

PALAIS

L'ASBL Art&fact a mis sur pied, en collaboration avec l'Office du tourisme de Liège, un **programme de visites thématiques sur le patrimoine artistique de la Cité ardente**. Elle propose, lors d'une ouverture exceptionnelle, la visite du palais du Gouverneur, ancien palais des Princes-Évêques, le mercredi 16 novembre à 14h30.

☛ renseignements et inscriptions, tél. 04.221.92.21

ZOOS HUMAINS

L'Association royale des médecins diplômés de l'ULg propose une **visite guidée de l'exposition "Zoos humains. L'invention du sauvage"**, le samedi 19 novembre à 14h, à la Cité miroir, place Xavier Neujean 22, 4000 Liège.

Contacts : tél. 04.223.45.55, courriel amlgasbl@gmail.com

ESTAMPES

La Régionale de Bruxelles organise une **visite guidée de l'exposition "Ukiyo-e. Les plus belles estampes japonaises"** au musée du Cinquantenaire, le samedi 26 novembre à 10h15, parc du Cinquantenaire, 1000 Bruxelles. 416 estampes de la collection du musée seront exposées, depuis les débuts en noir et blanc jusqu'au début du XX^e siècle, l'accent étant mis sur les magnifiques œuvres polychromes des XVIII^e et XIX^e siècles.

Contacts : tél. 02.673.94.92, courriel desire.tassin@gmail.com



J.-L. Wertz

SOIRÉE DE GALA

À l'occasion de son 90^e anniversaire, le club Rotary de Liège organise un dîner-conférence le jeudi 17 novembre dans les salons de BNP Paribas Fortis (place Xavier Neujean, 4000 Liège).

Invité d'honneur de la soirée, le Pr **Christian Behrendt** interviendra sur le thème de "La sécurité intérieure, la compétitivité, la protection sociale, l'intégration, le modèle institutionnel. La Belgique fédérale : cinq défis d'avenir pour notre pays".

Informations et modalités d'inscription sur www.rotary-liege.be



Aranud Siquet

SECONDE JEUNESSE

Le bâtiment du Génie civil du Val-Benoît restauré

SIÈGE D'UNE ANCIENNE ABBAYE, le site du Val-Benoît est singulier dans la mosaïque qui compose le paysage urbain liégeois. Paraphrasant le dramaturge Pirandello, Étienne Hélin parlait de "Trente-six paysages en quête d'auteurs"¹ : il évoquait là le Liège divers, multiple et contrasté qui n'aurait pas été pensé comme une composition unitaire, mais dont l'aspect relèverait de quantité d'initiatives et d'actions non coordonnées.

MODERNISME ARCHITECTURAL

Au contraire, malgré ses différentes phases de construction, le Val-Benoît affiche une unité stylistique essentiellement marquée par le modernisme architectural des années dont il est à Liège une des expressions les plus abouties. Modernisme architectural : où les architectes tournent le dos à l'ornementation "inutile" pour faire coïncider au mieux formes et fonctions, en réalisant des immeubles qui affichent néanmoins une grande force plastique par un agencement soigné des volumes et des ouvertures.

Dans l'histoire bicentenaire du déploiement de l'Université dans le tissu urbain liégeois, le Val-Benoît correspond à la troisième phase d'expansion, après la première, intervenue en 1840 (déplacement du Jardin botanique vers le nouveau quartier de la rue Louvrex), après celle des années 1880-1895 (dissémination des Instituts en différents points de la ville : au Jardin botanique, en Outremeuse, à Bavière et à Cointe) et avant la

grande entreprise de reconstruction de l'Université sur le site du Sart-Tilman, à l'aube des années 60. Le Val-Benoît fut tout entier dédié aux sciences de l'ingénieur.

Aujourd'hui, et c'est un facteur d'attractivité supplémentaire, le site jouit d'une localisation privilégiée par rapport à ce qui pourrait constituer un nouvel axe dynamique de la géographie économique de l'agglomération, à savoir la liaison Guillemins-Boverie-Médiacité, où une pluralité de fonctions se décline, et cette position est encore renforcée par la présence de la liaison autoroutière. Il fait aussi office de "porte d'entrée" sud de la ville, une entrée qui, ces dernières années, a été particulièrement soignée avec les aménagements du bord de Meuse.

RECONVERSION LIÉGEOISE

L'Institut du génie civil – construit en 1936 par l'architecte Joseph Moutschen (auteur de l'Institut Jules Seeliger, rue Jonfosse, ou encore du pont barrage de l'île Monsin) – est celui qui focalise le plus l'attention, car il est le plus connu, le plus visible aussi parce que situé en bord du quai et que, en ce mois de septembre 2016, il se trouve sous les feux des projecteurs avec sa rénovation qui s'achève². Il s'inscrit aussi dans la volonté de plus en plus partagée de faire revenir des activités économiques non nuisibles dans les villes, après des décennies de "tout au zoning périphérique" : dans le cas présent, on parle d'un "zoning vertical" de 15 000 m² qui, s'il devait être établi dans un parc industriel "classique", consommerait 20 ha de terrain. On le voit : ce projet "Génie civil" cristallise tous les espoirs

d'une reconversion heureuse de ce campus, car il amorce une série d'opérations qui pourrait sauver l'ensemble du site et ses "perles patrimoniales".

Il en est ainsi du bâtiment de l'ancien Institut de mécanique élevé entre 1932 et 1939 par l'architecte Fernand Campus, actuellement propriété de la Ville : il intéresse un investisseur qui souhaite y installer des logements pour étudiants. Troisième "joyau" architectural, même si son état actuel n'incite guère à le qualifier de la sorte : la fantastique centrale thermoélectrique de l'architecte Albert-Charles Duesberg (1932) qui devrait accueillir la "Cité des métiers".

Enfin, vers le rond-point, dans le sud de la zone, le long immeuble en briques – l'ancien Institut de chimie-métallurgie construit entre 1930 et 1936 par l'architecte Albert Puters – a été acquis par la SPI, déjà aux commandes pour la rénovation du Génie civil. Elle pourrait y mener une opération similaire : la création d'une pépinière d'entreprises. On le voit : pourvu que le futur tram puisse le desservir et l'irriguer, ce site unique devrait/pourrait connaître dans les toutes prochaines années une "seconde jeunesse" et se positionner comme atout majeur dans la reconversion de la région liégeoise.

Pierre Frankignoulle

¹ Hélin Etienne, *Trente-six paysages en quête d'auteurs*, in *Visages Urbains de Liège depuis 1830*, Bruxelles, Crédit Communal, 1985, pp. 9-37.

² Les auteurs de projet de la rénovation sont l'Association momentanée Baumans-Deffet/Dirix, Ir. bureau d'études Lemaire. Consultants : Du Paysage/Matriciél/Bauko Rausch.

DIPLOMATIE DE COULOIR

C'est le rituel de la mi-septembre : chaque année les chefs d'État du monde défilent à la tribune de l'Assemblée générale de l'ONU. Une institution qui semble perdre de son influence ? Pour **Sebastian Santander**, chargé de cours en relations internationales, l'instance a parfois été instrumentalisée à des fins stratégiques par certains États. *Mais (cela) ne signifie pas que l'ONU ne sert à rien. Elle a connu des succès dans la résolution de conflits. Elle sert aussi à rapprocher des points de vue. Il ne faut pas sous-estimer l'importance de la diplomatie de couloir (...).* Le spécialiste en pointe toutefois les limites, particulièrement en raison du rôle des États membres du Conseil de sécurité. *Prenons le dossier syrien. Élargissement de l'ONU ou non, on n'arriverait pas à régler le conflit via cette institution, car les enjeux pour les Russes sont trop importants.* (Le Soir, 21/9)

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Robots, intelligence artificielle... Les technologies progressent à pas de géant et vont bouleverser notre vie, notre consommation, nos moyens de déplacement, nos emplois, notre santé. Et très vite, dans les dix ans qui viennent, prédit le Pr **Damien Ernst** dans une longue interview au magazine *Paris Match* (22/9). Le risque d'une machine plus intelligente que l'homme, qui s'améliore par elle-même ? *Cet écueil de la singularité, on ne peut pas l'exclure, mais il n'empêche pas le fait que des tas de scientifiques ont désormais l'ambition de programmer une machine à l'identique du cerveau humain. Si ces recherches aboutissent, et je pense qu'elles aboutiront, on entrera dans un moment périlleux de l'histoire de l'humanité.*

LA MER NOIRE



De récentes recherches menées au sein du groupe **Modelling for Aquatic Systems** démontre que la zone habitable de la mer Noire a diminué de près de 40% en 60 ans. La limite de la présence d'oxygène dans la colonne d'eau est en effet remontée de 140 à 90 m de profondeur, compressant un riche écosystème.

☛ <http://reflexions.ulg.ac.be/OxygeneMerNoire>

C'EST PARTI !

Plus de 2000 nouveaux étudiants ont participé les 15 et 16 septembre derniers aux journées d'accueil au Sart-Tilman et au centre-ville. Les premiers pas dans leur nouvelle vie à l'ULg.

☛ photos, petits portraits de participants et vidéos à revoir sur

www.facebook.com/ULgEtudiant

TRÉSORS BIOLOGIQUES

Formidable outil pédagogique pour les étudiants, infrastructure unique pour les chercheurs, l'**Aquarium-Muséum** de l'université de Liège renouvelle ses espaces d'exposition et propose une nouvelle application pour découvrir autrement ses pensionnaires.

☛ pour découvrir ses coulisses en vidéo :

www.ulg.tv/aquarium

MONDIALISATION, NUMÉRIQUE ET DIVERSITÉ CULTURELLE

Antonios Vlassis, chargé de recherches FNRS au Center for International Relations Studies de l'ULg, a publié aux Presses universitaires de Liège un ouvrage intitulé *Gouvernance mondiale et culture. De l'exception à la diversité*. Il y explore la mise en place de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles qui, en faisant de la culture "une marchandise pas comme les autres", l'a soustraite à l'emprise exclusive des accords commerciaux mais peut-être pas à un processus progressif d'uniformisation, dans lequel les technologies numériques jouent aujourd'hui un rôle ambivalent.

☛ <http://culture.ulg.ac.be/numerique>

USINE PORTABLE DE FABRICATION DE MÉDICAMENTS



Produire des médicaments rapidement grâce à une unité portable : telle était la demande du département de la Défense aux États-Unis aux chercheurs du MIT. Les développements technologiques réalisés pour répondre à cette demande, et auxquels **Jean-Christophe Monbaliu**, chercheur en chimie, a participé, vont permettre une véritable révolution de l'industrie pharmaceutique.

☛ <http://reflexions.ulg.ac.be/UsineMedicaments>

IMAGE



Beaucoup de visiteurs et un succès très mérité pour l'exposition du PhotoClub universitaire Image.

Creuser sa propre sensibilité pour partager ses émotions, telle est la philosophie du club.

41 membres du PhotoClub présentaient 41 univers bien différents. Quelques centaines de photographies, touchant tous les genres, ont présenté au public une étonnante pluralité et une qualité artistique indéniable.

☛ <http://culture.ulg.ac.be/photoclub2016>

CARTE DÉTAILLÉE DE LA VOIE LACTÉE



Lancé le 19 décembre 2013, le **télescope spatial européen Gaia** commence à nous livrer des données d'une ampleur inédite sur notre galaxie, avec en prime la carte la plus détaillée jamais réalisée de la Voie lactée.

☛ <http://reflexions.ulg.ac.be/GaiaResultats>

COULISSES DE CHANTIER

Les 30 septembre et 1^{er} octobre, les Amis de l'ULg ont organisé une visite, en avant-première, du **Centre intégré d'oncologie du CHU de Liège**.

Une découverte de l'envers du décor de ce projet d'envergure: 30 000 m² dédiés au traitement ambulatoire du cancer.

☛ photos sur www.amis.ulg.ac.be

LE 15^e JOUR DU MOIS MENSUEL DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE **257 octobre 2016** www.ulg.ac.be/le15jour

Département des relations extérieures et communication,
place de la République française 41 (bât. 01), 4000 Liège

Éditeur responsable Annick Comblain

Rédactrice en chef Patricia Janssens, tél. 04.366.44.14, courriel le15jour@ulg.ac.be

Secrétaire de rédaction Catherine Eeckhout

Équipe de rédaction Henri Deleersnijder, Pierre Demoitié, Didier Moreau, Pierre Frankignoulle, Marie Liégeois, Julie Louis, Julie Luong, Bastien Martin, Michel Paquot, Aliénor Petit, Martha Regueiro, Fabrice Terlonge

Secrétariat, régie publicitaire Marie-Noëlle Chevalier, tél. 04.366.52.18

Mise à jour du site internet Marc-Henri Bawin

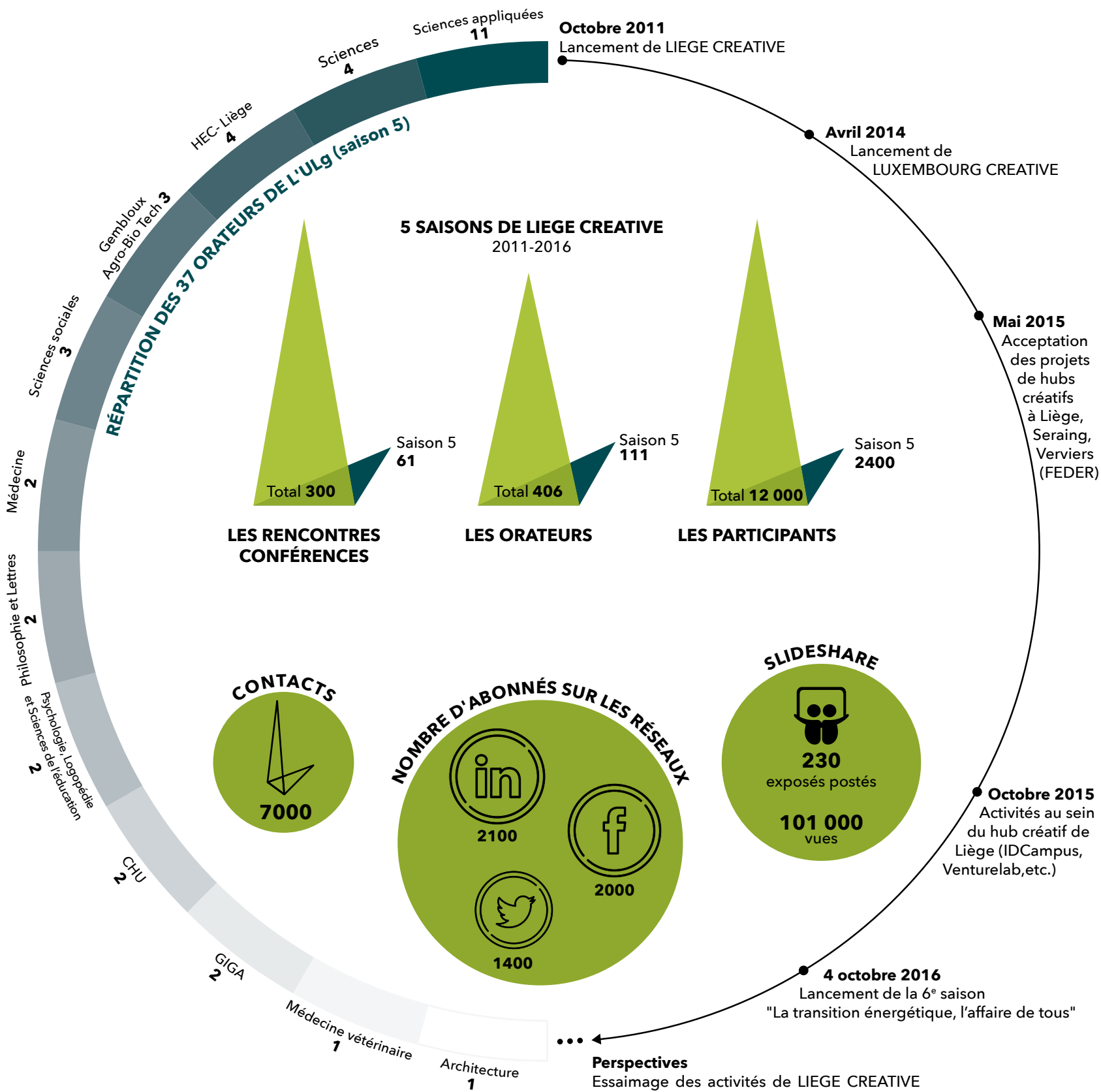
Maquette et mise en page Jean-Claude Massart (créacom) Impression Snel Graphics Dessin Pierre Kroll

LIEGE CREATIVE

Lancé par l'Interface Entreprises-Université en octobre 2011, le forum "Liege Creative" s'est développé autour de trois maîtres-mots : créativité, innovation, entrepreneuriat. L'ambition est de stimuler les projets innovants et de miser sur le décloisonnement et la complémentarité comme source de créativité. Fidèle à la dynamique du *LIEGE science park*, Liege Creative propose des rencontres entre chercheurs et entre-

preneurs lors d'un lunch convivial au château de Colonster et, depuis peu, à l'espace de la Chapelle à Liège. En cinq ans, Liege Creative a organisé 300 rencontres, convié 406 orateurs et accueilli 12 000 participants. Un bilan très positif à l'entame de la 6^e saison.

Informations sur le site www.liegecreative.be



ÉCONOMIE COLLABORATIVE

Vous connaissez Uber ? Et Airbnb ? Derrière ces deux exemples se cache une réalité économique nouvelle et potentiellement révolutionnaire. Partager une voiture, rentabiliser une chambre d'amis, offrir un canapé à un touriste... Toutes ces modalités sont désormais faciles à réaliser grâce à internet. Mais quelles seront les conséquences sociales de ces choix ? Et que dit la loi à cet égard ? Le point avec le Pr Axel Gautier (HEC Liège) et Pauline Feron, attachée de recherche à l'Observatoire local de la cohésion sociale.



Le 15^e jour du mois : *Quels sont les enjeux de cette économie ?*

Axel Gautier : Ce qu'on appelle l'"ubérisation" de l'économie se caractérise par l'émergence de plateformes qui organisent les transactions entre plusieurs groupes d'utilisateurs et des "externalités de réseaux" entre ces groupes : la valeur de la plateforme pour un groupe dépend de la taille de l'autre groupe. Dans le cas d'Uber, plus il y a de chauffeurs, plus c'est facile pour les usagers. Et vice versa. La plateforme a peu d'actifs et sa valeur est liée au nombre d'utilisateurs. Sur cette base, le marché a une tendance "naturelle" à la concentration et cela peut freiner l'arrivée de concurrents.

Une deuxième série de questions se pose pour moi. Quid de la confrontation des Uber ou Airbnb avec les modèles traditionnels dont ils sont les concurrents, à savoir les taxis et les hôtels ? Comment va-t-on les faire coexister et les encadrer ? Que doit-on imposer comme contraintes aux nouveaux opérateurs qui sont pour le moment fortement dérégulés ?

Le 15^e jour : *Des règles spécifiques ?*

A.G. : En matière de régulation fiscale et sociale, il est à mon sens nécessaire d'établir de nouvelles normes pour l'économie collaborative. Mais l'on doit également repenser la régulation forte sur les secteurs existants. Par exemple, alléger les réglementations tarifaires et les accès à la profession pour les taxis. Mais aussi les rendre plus innovants. Si Uber propose une autre manière d'offrir un service comparable, l'entreprise est innovante : formules tarifaires, géolocalisation, paiement en ligne, etc.

Le 15^e jour : *Ce qui constitue un aspect positif...*

A.G. : L'économie collaborative amène aussi le partage et l'optimisation des ressources rares (outils, voitures, logements) et transforme les biens et les services. Mais dans les relations de travail et les aspects sociologiques de la vie, le modèle amène des changements fondamentaux, positifs et négatifs, difficiles à gérer. Je pense à la précarisation des revenus et des statuts ou bien à la pression au travail.

Le 15^e jour du mois : *À travers votre analyse du site de couchsurfing, comment voyez-vous l'économie collaborative ?*

Pauline Feron : Globalement, dans le cadre de CS, l'économie collaborative donne une alternative au voyage traditionnel et "onéreux". Grâce à une plateforme web, les voyageurs sont mis en réseau et peuvent s'organiser pour se loger et rencontrer des habitants locaux. Elle permet donc de voyager à moindre coût puisqu'il y a une interdiction implicite d'échange monétaire.

Le 15^e jour : *S'agit-il d'un nouveau modèle économique ?*

P.F. : Jusqu'en 2011, le site fonctionnait sur une base de volontariat. Ensuite il s'est positionné en "B Corp", c'est-à-dire avec des objectifs sociaux et environnementaux, tout en récoltant des fonds. S'il y a un vrai business derrière, je n'en connais pas le modèle économique exact. Couchsurfing est resté gratuit pour ses membres mais, en contrepartie, on y trouve désormais de la publicité. Au départ, l'objectif était de créer un monde meilleur en améliorant le "vivre ensemble", puis ces valeurs ont évolué vers l'amitié et l'amusement, soit l'épanouissement de l'individu pur et simple. Peut-être pour le rendre plus compatible vers une évolution plus business.

Le 15^e jour : *Peut-on parler de concurrence avec l'hôtellerie plus traditionnelle ?*

P.F. : Les personnes qui vont "couchsurfer" ont un profil spécifique qui repose sur l'acceptation de contraintes choisies. Sur base de règles implicites de convivialité et de rencontre de l'autre, il n'est en effet pas question de poser ses valises chez l'hébergeur et de disparaître jusqu'à l'heure du coucher. Or tout le monde n'est pas prêt à troquer le coût financier pour un coût en matière de contraintes sociales et de liberté. En restant gratuit, ce type de sites ne représente donc pas forcément une menace. L'économie collaborative a toujours existé, les plateformes web gratuites ont simplement facilité l'essor de ces pratiques autour d'un besoin ou d'un objectif commun à plus grande échelle. Il reste que, selon moi, celles qui fonctionnent sur un business traditionnel, monétarisé, s'écartent du véritable modèle et peuvent entrer en concurrence avec des services existants. Dans ces cas-là, il faut des régularisations politiques audacieuses au niveau des charges, des emplois. L'économie collaborative ne doit pas être un prétexte pour légitimer des pratiques qui n'en sont pas.

Propos recueillis par Fabrice Terlonge

L'économie collaborative : nouvelle rupture ou vieille recette ?

Rencontre-débat avec le Pr Axel Gautier (HEC-ULg/LCII), le Pr Nicolas Petit (département de droit/LCII) et Bruno Frère (faculté des Sciences sociales), le jeudi 13 octobre à 12h, à l'Espace ULg-Opéra, place la République française 41, 4000 Liège. Entrée libre.

inscription via www.msh.ulg.ac.be/

